

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII

MARS 1909

N° 3

L'EGLISE ET L'ÉDUCATION

CONCLUSION

L'EGLISE ET L'ÉDUCATION AU CANADA.

Nous touchons au terme de notre étude sur l'éducation considérée à la double lumière de l'histoire et des principes chrétiens.

Ce qui ressort de cet exposé, moins complet que nous l'eussions désiré, suffisant cependant pour corriger bien des erreurs et faire disparaître bien des préjugés, c'est que l'Eglise du Christ, en droit comme en fait, est le premier pouvoir enseignant, et qu'on ne saurait citer un seul progrès scolaire dont elle n'ait été l'initiatrice bienfaisante, ou qu'elle n'ait approuvé de toute l'autorité de sa parole et secondé de toute la générosité de ses efforts.

Le travail de M^r Pâquet sera bientôt terminé. Nous donnons dans la présente livraison une partie de la *Conclusion*, résumé historique de la question de l'Eglise et de l'éducation au Canada. La publication de ce dernier chapitre, forcément interrompue par le départ de l'auteur pour Rome, sera complétée dans le cours de l'été prochain, avant que le travail paraisse en entier sous forme de livre.

LA DIRECTION.

Cette vérité, l'histoire générale de la civilisation chrétienne en est pleine, et,—nous sommes fiers de l'ajouter,—nos annales, dès leurs premières pages, font écho à celles de toutes les nations pour la redire et la proclamer hautement.

Notre intention n'est pas d'offrir ici au lecteur, même en raccourci, la narration des faits et la description des œuvres qui ont marqué, d'étape en étape, la marche souvent lente, et gênée par mille obstacles, de l'éducation populaire et supérieure en notre pays. De consciencieux historiens ont déjà, en bonne partie du moins, exécuté ce travail. Appuyé sur les données véridiques de ces auteurs, nous voulons, conformément au but de la présente étude, faire la synthèse des idées et des entreprises relatives à l'éducation sous le régime français d'abord, puis sous la domination anglaise, et recueillir les enseignements, gros de conséquences pour nous, qui s'en dégagent.

I.—SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS.

Avant même que M^{gr} de Laval eût fondé sur ses bases hiérarchiques l'Eglise de Québec, des écoles étaient ouvertes aux enfants sauvages et aux fils des colons français. L'apostolat n'est pas seulement une force agissante, c'est aussi, et tout d'abord, une flamme éclairante : nos premiers missionnaires, Récollets et Jésuites, furent, par l'instinct même de leur sublime vocation, les premiers instituteurs de la patrie canadienne ¹. Ce qu'ils faisaient, dès le début de la colonie, pour l'instruction des garçons, des vierges admirables, les Ursulines à Québec, les Sœurs de la Congrégation à Montréal, l'accomplissaient de leur côté pour l'instruction des filles.

L'arrivée du premier évêque de Québec en 1659 imprima à la cause de l'éducation un vigoureux élan. Non content d'encourager le collège des Jésuites déjà existant ², le prélat se rendit compte qu'il y avait place dans le pays pour de nouvelles institutions scolaires, et c'est grâce à son zèle clairvoyant, à ses libéralités et à celles de son clergé, que l'on vit tour à tour surgir du sol vierge de la Nouvelle-France le grand et le petit Sémi-

1 — J.-B. Meilleur, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, pp. 2, 3, 13 (Montréal, 1860).

2 — P. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, t. I, pp. 207-210.

naire de Québec, les écoles de Saint-Joachim, du Château-Richer, de la Pointe-de-Lévy, de l'Île d'Orléans, et d'autres encore ¹.

Vers le même temps, les Sulpiciens ouvraient des petites écoles dans la ville de Montréal. Puis, peu après, l'Institut des Frères Charon commençait de se livrer non seulement à l'éducation de l'enfance, mais encore à l'œuvre capitale du recrutement et de la formation des maîtres, tandis que, aux Trois-Rivières et çà et là dans les campagnes, quelques particuliers assumaient, eux aussi, les humbles fonctions de l'enseignement populaire ².

Déjà donc, dès le XVII^e siècle, surtout par l'action prévoyante de l'Eglise, l'enseignement primaire fonctionnait au Canada dans les villes et en plusieurs villages. Sous la même impulsion, l'enseignement secondaire faisait modestement, et bien méritoirement, ses débuts ³. Même l'enseignement spécial, dont on fait aujourd'hui si grand cas, tenait une place dans les sollicitudes des éducateurs ecclésiastiques de cette époque, et l'on en trouve des traces tant à Montréal ⁴ qu'à Québec ⁵, où des établissements furent fondés pour préparer aux métiers et aux arts pratiques les enfants du peuple.

Au siècle suivant et jusqu'à la fin du régime français, nous voyons l'œuvre éducatrice si heureusement commencée se poursuivre sans bruit, non sans succès. Quelques établissements nouveaux, les Ursulines aux Trois-Rivières, l'Hôpital-Général à Québec, le collège de Saint-Raphaël à Montréal, les Sœurs de la Congrégation en plusieurs localités et jusqu'en Acadie ⁶, étendent peu à peu le cercle de l'instruction populaire ou supérieure. Dans les paroisses rurales, des maîtres laïques, encore peu nombreux il est vrai, groupent les enfants qu'ils peuvent réunir autour de quelques écoles élémentaires. Ce sont ces écoles que recommandait à ses prêtres M^{sr} de Saint-Vallier, lorsqu'il écrivait (en 1700) ⁷ : « Etant nécessaire que les curés veillent sur les personnes qui font les petites écoles, et sur la manière dont ils les font, nous désirons qu'on leur laisse le soin de les faire faire par les personnes qu'ils jugeront les plus propres à y être employées, dont nous désirons cependant qu'ils donnent l'inspection plus particulière et plus immédiate à un ecclésiastique qui leur soit soumis ».

1 — L'abbé Am. Gosselin, *Bulletin du Parler français au Canada*, vol. V, livraison d'avril.

2 — *Ibid.*, livraison de mai.—Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur au travail très complet et très documenté de l'abbé Gosselin.

3 — Cf. Rochemonteix, *ouv. cit.*, t. I, pp. 211 et suiv.; t. III, pp. 366 et suiv.

4 — Ecole des Frères Charon (Gosselin, *ouv. cit.*, p. 326).

5 — Ecole fondée par M^{sr} de Laval à Saint-Joachim (Gosselin, *ouv. cit.*, p. 292).—De plus, les Jésuites dans leur collège enseignaient l'hydrographie (Rochemonteix, *ouv. cit.*, t. I, p. 214; t. III, p. 368).

6 — Meilleur, *ouv. cit.*, pp. 28, 35, 48, 56;—aussi *Mandements des Evêques de Québec*, vol. I, p. 374 et pp. 548-549.

7 — *Mandements*, etc., vol. I, p. 412.

C'est donc avec raison qu'à la fin du siècle M^{sr} Hubert, dans un mémoire dont nous parlerons plus loin, croyait devoir défendre contre d'infamantes imputations, en matière scolaire, l'honneur du clergé canadien. « Un écrivain calomnieux, disait-il ¹, a malicieusement répandu dans le public que le clergé de cette province s'efforçait de tenir le peuple dans l'ignorance pour le dominer. Je ne sais sur quoi il a pu fonder cette proposition téméraire, démentie par les soins que le dit clergé a toujours pris de procurer au peuple l'instruction dont il était susceptible. La rudesse du climat de ce pays, la dispersion des maisons dans la plupart de nos campagnes, la difficulté pour les enfants d'une paroisse de se réunir tous dans un même lieu, surtout en hiver, aussi souvent qu'il le faudrait pour leur instruction, l'incommodité pour un précepteur de parcourir successivement chaque jour un grand nombre de maisons particulières : voilà des obstacles qui ont rendu inutiles les soins de plusieurs curés que je connais ».

Ces dernières paroles de l'Évêque de Québec nous font très bien entendre pourquoi, malgré tous les efforts et tous les sacrifices, l'instruction populaire ne put jadis se répandre plus rapidement au Canada. Elles nous permettent en même temps de répondre à l'accusation grave renouvelée depuis M^{sr} Hubert, sur ce même sujet de l'éducation, par quelques écrivains canadiens contre l'Eglise.

Ces auteurs reprochent au clergé régulier et séculier de ne s'être pas suffisamment employé à instruire les enfants des colons français. L'un d'eux va même jusqu'à prétendre que, par une sorte d'invouable préjugé, prêtres et gouvernants les laissaient délibérément grandir dans l'ignorance ². Assertion malheureuse et injuste, et dont M. l'abbé Gosselin a fait naguère pleine justice ³. On ne saurait admettre que le pouvoir civil se soit alors complètement désintéressé des choses de l'éducation. Ce qui est vrai, c'est qu'il avait confiance dans le clergé dont il connaissait et appréciait le zèle, et qu'au lieu d'organiser lui-même un enseignement d'Etat, il crut préférable de laisser à l'initiative de l'Eglise et des particuliers, tout en la favorisant, ce qui, en réalité, relève d'elle. De cela, loin de le blâmer, nous ne pouvons au contraire que le féliciter.

Il en est résulté pour le peuple canadien-français une formation nationale à base essentiellement religieuse ⁴. On doit sans doute regretter que des

1 — *Mandements*, etc., vol. II, p. 374.

2 — Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 183 (2^e éd.). Dans une édition subséquente, ce passage de l'*Histoire du Canada* a été remanié en un sens un peu moins injurieux pour le clergé et le pouvoir civil.

3 — *Bulletin du Parler français*, vol. V, pp. 366 et suiv.

4 — « Dans les écoles, on s'applique sur toutes choses à former les mœurs des enfants et à leur inspirer beaucoup d'amour et de respect pour la religion, dont on leur fait connaître les maximes » (Témoignage de M^{sr} Hubert, *Mandements des Ev. de Québec*, vol. II, p. 390).

obstacles d'ordre matériel se soient opposés à une diffusion plus large de l'instruction profane parmi nos populations rurales. Mais ce dont il y a lieu de se réjouir, c'est que cette instruction, malgré ses lacunes, ait été si fortement imprégnée de christianisme théorique et pratique, et qu'elle ait pu, par là même, donner à la patrie ces générations de chrétiens robustes que furent nos pères et qui nous ont transmis, avec l'héritage de leur foi, celui de leurs vertus parfois héroïques et de leurs exemples toujours admirables et réconfortants.

Rien, dans toute notre histoire, ne nous paraît plus remarquable que cette survivance, à travers d'infinis périls, de nos traditions et de nos croyances catholiques. Or, l'effet n'est pas sans cause, l'arbre ne peut croître ni fleurir sans racines. Entre tous les moyens dont la Providence s'est servie pour maintenir intacte, en même temps que la vitalité de notre race, l'intégrité souvent menacée de notre foi, nous ne croyons pas nous tromper en plaçant au premier rang, avec le choix judicieux des colons, l'atmosphère religieuse et saine de nos établissements scolaires.

II.—SOUS LE RÉGIME ANGLAIS.

a) *La province de Québec.*

Les plaines d'Abraham ont vu expirer avec Montcalm la domination française, et voici que s'ouvre pour nous une époque décisive où, par suite du changement de constitution politique et de l'afflux de nouveaux éléments ethniques, l'histoire de l'éducation au Canada va se partager en plusieurs ramifications diverses.

C'est, évidemment, le Bas-Canada, devenu plus tard la province de Québec, qui nous intéresse davantage, et c'est sur cette partie du pays que d'abord, et le plus volontiers, nous attacherons nos regards.

On comprend que les graves événements militaires et administratifs, qui marquèrent la prise de possession du Canada par l'Angleterre, aient eu sur l'état des écoles populaires une répercussion funeste. Des ennemis de notre race, mus par le désir d'en amoindrir l'influence, allaient jusqu'à affirmer que le nombre, dans chaque paroisse, des personnes sachant lire et écrire constituait une infime minorité¹. L'évêque de Québec, M^{sr} Hubert, dans un mémoire que nous avons déjà cité, jugea de son devoir de repousser cette injure. Après avoir mentionné les diverses institutions scolaires où l'on enseignait aux enfants les éléments de l'instruction, le prélat ajoutait² : « Je suis fondé à croire que, sur un calcul de proportion,

1 — *Mandements*, vol. II, p. 390.

2 — *Ibid.*

on trouverait facilement dans chaque paroisse entre 24 ou 30 personnes capables de lire et d'écrire ¹.

Au surplus, nous ne contestons pas et tous nos historiens admettent que l'éducation traversait alors une période de malaise.

L'oligarchie anglaise crut le moment propice pour imposer aux Canadiens une mesure, qui, sous des dehors de dévouement à la science et aux lettres, ne tendait à rien moins qu'à la destruction du sentiment français et de la foi catholique. Il s'agissait d'établir, comme couronnement d'une organisation scolaire mal définie, un collège universitaire assujéti à l'Etat, et où protestants et catholiques ² se coudoieraient dans une sorte de fraternité intellectuelle exempte de toute préoccupation religieuse. C'était, au Canada, la première tentative faite en faveur d'un système d'éducation mixte et, par conséquent, neutre. M^{re} Hubert, dont on sollicita l'avis, opposa au projet de loi une réponse prudente et ferme ³. L'histoire regrette que son coadjuteur, M^{re} Bailly, jouant le rôle de conciliateur et de courtisan de la puissance politique, se soit fait en cette circonstance, à l'encontre des principes qu'il avait le devoir de défendre, l'avocat de la neutralité scolaire en ce pays ⁴. Ce ne fut là, du reste, dans tout le clergé qu'une voix isolée et sans écho.

Le projet mourut dans l'œuf, mais pour renaître quelques années plus tard sous le nom d'*Institution royale*. Cette nouvelle organisation, toute dépendante du gouvernement, mettait à sa merci les établissements scolaires de tout degré subventionnés par l'Etat ⁵. L'influence du clergé, et l'instinct de conservation religieuse que deux siècles de christianisme avaient ancré au cœur de notre peuple, suffirent pour détourner les enfants catholiques de la fréquentation d'écoles destinées à tuer leur foi et à aduler leur sang. Vainement la société dite « d'Ecole britannique et canadienne » vint-elle au secours des écoles royales et chercha-t-elle, par le miroitement de la méthode lancastrienne, à vaincre les résistances ⁶. Les défiances continuèrent, plus générales et plus vives.

D'autre part, les campagnes, à cette époque critique, n'étaient pas aussi dépourvues d'instruction que d'aucuns l'ont prétendu ⁷. Le clergé catholique faisait des efforts considérables pour diminuer le nombre des illettrés, et l'on a la preuve que les écoles dues à ses soins pouvaient fournir plusieurs sujets aux maisons d'enseignement secondaire et supérieur ⁸.

1 — Cf. Chauveau, *L'Instruction publique au Canada*, p. 56.

2 — *Ibid.*, pp. 57-58.

3 — *Mandements*, vol. II, pp. 385 et suiv.

4 — *Ibid.*, pp. 398 et suiv.

5 — Meilleur, *ouv. cit.*, pp. 74-75; Chauveau, *ouv. cit.*, pp. 61-65.

6 — Voir *Le Canadien*, 1823, n. 38-40.

7 — Garneau, *Hist. du Canada*, t. III, p. 65 (2^e éd.).

8 — *Procédés de la Chambre d'Assemblée*, p. 13 (Québec, 1815): témoignage du grand vicaire Doucet.

Aussi bien, n'est-ce pas dans la haute culture intellectuelle que les Canadiens français trouvaient alors l'arme la plus immédiatement utile à leurs luttes patriotiques ? Un réseau d'écoles primaires répandues par tout le pays eût sans doute rendu au peuple de précieux services. Il importait bien davantage qu'en des centres d'instruction, tels que le séminaire de Québec et le collège des Sulpiciens de Montréal, auxquels s'ajoutèrent bientôt d'autres institutions similaires¹, fussent formés les hommes appelés à défendre sur le terrain constitutionnel les droits de notre race et de notre religion. Le clergé, en concentrant sur l'œuvre de l'enseignement classique son attention et ses sacrifices, fit preuve d'une clairvoyance à laquelle on n'a peut-être pas suffisamment rendu hommage. Ces sacrifices furent récompensés par une remarquable efflorescence littéraire et scientifique, laquelle devait bientôt, grâce à la création d'un enseignement universitaire catholique et français, recevoir son digne complément. La fondation en 1852, par le séminaire de Québec, de l'Université Laval—fondation indépendante, comme du reste toutes les précédentes, de l'autorité civile,—fut comme l'épanouissement, en bonne terre canadienne, de l'arbre éducationnel planté par le clergé, fécondé de ses sueurs, entretenu de ses deniers, soutenu de ses sympathies et de son dévouement.

Mais revenons à l'enseignement primaire.

Les uns, nous l'avons vu, s'en préoccupaient comme d'un moyen d'angliciser et de protestantiser peu à peu tout le pays². D'autres, dans leur souci d'accroître notre prestige et notre influence nationale, regrettaient que l'instruction populaire fût encore trop restreinte, mais ne savaient comment remédier au mal.

Dans une enquête tenue devant la Chambre d'Assemblée en 1815, le Supérieur du Séminaire de Québec, M. Robert, après avoir constaté l'échec de l'Institution royale, se prononça pour une organisation scolaire dirigée par l'Eglise et par les parents et, à cet effet, énonça l'idée d'une loi des écoles de fabrique³. Neuf ans plus tard, un autre Supérieur du Séminaire, M. Parant, dans une nouvelle enquête de la Chambre d'Assemblée concernant

1 — Le collège de Nicolet fondé en 1804 par le Rév. M. Brassard, le collège de Saint-Hyacinthe fondé en 1812 par le Rév. M. Girouard, le collège de Sainte-Thérèse fondé en 1824 par le Rév. M. Ducharme, le collège de Chambly fondé en 1825 par le Rév. M. Mignault, le collège de Sainte-Anne fondé en 1827 par le Rév. M. Painchaud, le collège de l'Assomption fondé en 1832 par le Rév. M. Labelle aidé des D^{rs} Cazeneuve et Meilleur, etc., etc., (Meilleur, *ouv. cit.*).

2 — Chose déplorable : alors, comme aujourd'hui, il se trouva, quoiqu'en petit nombre, des Canadiens français n'ayant d'autre idéal que de fusionner les races et de concilier les croyances, et faisant en cela cause commune avec nos pires ennemis.

3 — *Procédés de la Chambre d'Assemblée*, Québec, 1815, p. 9. « Il conviendrait infiniment mieux, disait M. Robert, de laisser le soin de l'éducation de

l'éducation, renouvelait la même suggestion ¹. Cette année-là même, conformément au vœu d'hommes si compétents, un projet de loi fut adopté, autorisant les fabriques de paroisse à doter et à contrôler, moyennant l'assentiment de l'autorité ecclésiastique, des écoles élémentaires ². Nous n'avons pas à rechercher quels avantages la cause de l'éducation aurait vraisemblablement retirés de cette institution scolaire vraiment paroissiale, si on l'eût développée et perfectionnée au lieu de l'amoindrir par de multiples essais de législation divergente. Plusieurs estiment qu'elle eût pu servir de base à un système général d'éducation conforme de tout point aux principes catholiques sur le rôle de l'Eglise et des parents dans l'œuvre éducatrice.

Quoi qu'il en soit, dès 1829, la Législature jugea bon d'ajouter aux lois déjà existantes une mesure destinée à susciter dans les campagnes des écoles plus nombreuses, mais qui avait le triple tort de favoriser l'éducation mixte, d'embarrasser le mécanisme scolaire d'un rouage nouveau, et de subordonner les progrès de l'instruction aux visées et aux rivalités politiques ³. Nous ne parlerons ni des amendements apportés à cette mesure ni des projets de loi qui suivirent, projets soumis à la considération des représentants du peuple, mais privés de l'ultime sanction.

Lorsque, en 1837, éclatèrent les troubles civils et que, du même coup, prirent fin les subsides scolaires octroyés par l'Etat, M^{sr} Signay ne fut pas lent à s'autoriser de la loi des écoles de fabrique ⁴ pour stimuler le zèle de ses ouailles en faveur de l'instruction populaire. L'Eglise, comme toujours, veillait sur les intérêts du peuple, et c'est avec bonheur que nous saluons vers cette même date l'arrivée au Canada des fils du vénérable de la Salle qui ont tant fait pour l'éducation chrétienne en Europe et à qui, depuis trois quarts de siècle, la jeunesse canadienne est redevable de si utiles enseignements.

la jeunesse dans les paroisses de campagne au curé et aux principaux habitants du lieu tant pour le choix des maîtres que pour la surveillance... et si la Législature passait un acte pour autoriser les curés et les marguilliers des paroisses à acquérir des fonds pour l'établissement d'écoles élémentaires, cela fournirait promptement les moyens d'avoir des écoles dans les campagnes.

1 — *Rapport du Comité spécial de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada nommé pour s'enquérir de l'état actuel de l'éducation*, 1824, App. p. 33.

2 — Meilleur, *ouv. cit.*, pp. 83-84.

3 — *Ibid.*, p. 86 et pp. 231-233.

4 — *Mandements des Ev. de Québec*, vol. III, p. 341.— Voir aussi un mandement de M^{sr} Lartigue du 12 mars 1839. *Mandements, lettres pastorales, circulaires, etc., publiés dans le diocèse de Montréal*, t. I, p. 48.

(à suivre)

L.-A. PAQUET, p^{tre}.

UN CRITIQUE CHRÉTIEN ¹

Les critiques littéraires pullulent en France. Les plus réputés sont mis au nombre des meilleurs écrivains d'aujourd'hui. Trois au moins siègent parmi les Immortels ; un autre est tout près de les rejoindre. Et, en dehors des professionnels du genre, les critiques d'occasion ne se comptent pas. Pour un auteur il surgit vingt juges. Un livre n'est pas sitôt paru qu'il est tourné et retourné en cent façons sur le gril de l'analyse. Et avec quelle prestesse ! avec quelle acuité ! avec quelle maëstria d'esprit et de style ! Telle fantaisie d'Émile Faguet l'emporte en virtuosité sur une variation de Camille Saint-Saëns.

Malheureusement la critique contemporaine est plus riche de verbe que de pensée. La plupart de ceux qui font l'opinion en littérature sont loin d'être, à tous égards, des guides sûrs. Indifférents ou hostiles à la vérité chrétienne, ils manquent, en outre, de philosophie ; ou s'ils ont une doctrine, elle est de leur invention ; souvent c'est pur dilettantisme, ou scepticisme. Leur morale, privée de certitudes, est la chose la plus accommodante du monde. Voilà pourquoi la foule suit ces maîtres légers et superficiels, beaucoup mieux faits pour l'amuser que pour l'instruire et l'élever.

Ce n'est pas que des voix éloquentes ne fassent entendre le langage du juste et du vrai. J'ose affirmer que rien n'a été écrit de plus sensé et de plus fort sur la littérature du siècle dernier que les *Esquisses littéraires et morales* du R. P. Longhaye. Mais voilà : le P. Longhaye, pas plus que l'abbé Delfour et d'autres, ne flatte les auteurs ni le public. C'est d'ailleurs de la critique catholique, et l'on sait que la littérature profane seule existe.

Il nous appartient, à nous, de proclamer très haut l'existence et l'excellence des œuvres catholiques. D'autre part, en ce qui concerne la littérature, nous avons besoin, au Canada comme en France, d'exercer un contrôle sévère sur ses productions fort inégales et fort mêlées. C'est à des ouvrages comme celui du P. Longhaye que nous irons demander le supplément d'aide et de lumière nécessaire à notre information.

Certes, celui-là voit dans la critique autre chose qu'un amusement de l'esprit. Il a des principes, de la logique, de la méthode,

1 — DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, *Esquisses littéraires et morales*, par le R. P. G. Longhaye, de la Compagnie de Jésus.

du goût. Dans l'appréciation des œuvres et des hommes, il ne donne pas congé à la religion, pour m'exprimer à sa manière. Il connaît l'âme humaine ennoblie par le christianisme, et c'est elle qui fait le capital objet de ses études.

Le P. Longhaye avait déjà posé les bases et développé les règles du grand art littéraire dans sa *Théorie des Belles-Lettres*, véritable monument doctrinal, en regard duquel pâlissent toutes les rhétoriques anciennes et modernes. Après sa magistrale *Histoire de la Littérature française au XVII^e siècle*, qui en est une application rigoureuse, il a voulu s'occuper aussi du XIX^e siècle, si différent de l'époque classique et si diversement jugé.

L'auteur se défend cette fois d'écrire une *Histoire* : ce ne seront que des esquisses. Esquisses très larges d'ailleurs et suffisamment liées pour former un tout ; portraits d'écrivains, des principaux écrivains du siècle, se rattachant à tel ou tel groupe, à tel ou tel système d'art ou de philosophie ; description du génie, du talent, analyse raisonnée des œuvres caractéristiques : voilà pour le côté littéraire. Mais le P. Longhaye n'est pas de ceux qui prétendent que la morale n'a point affaire avec la littérature. Sans doute l'art est une chose, et la morale en est une autre ; mais, loin d'être séparés par une cloison étanche, il existe entre eux une connexion nécessaire en vertu de laquelle toute œuvre artistique demeure assujettie à l'ordre éternel et divin. *Esquisses littéraires et morales* : ce sous-titre exprime donc bien l'objet de l'ouvrage.

L'auteur aperçoit trois époques dans le XIX^e siècle, marquées par une sorte de renouveau chrétien avec les premiers romantiques, par l'avènement du romantisme proprement dit en 1830, enfin par l'influence du positivisme à partir de 1850. C'est la division naturelle des *Esquisses* : un volume est consacré à chaque période. Les écrivains catholiques sont étudiés dans deux tomes à part, comme étant en dehors et au-dessus de la littérature courante.

Les bornes de cet article ne me permettent pas d'entrer dans le détail d'une œuvre si considérable, encore que je ne doive, pour cette fois-ci, m'occuper que de la partie profane. J'indiquerai seulement les idées maîtresses de l'auteur, tâchant de dégager, par une vue sommaire des écrivains jugés à la lumière de ces principes, l'esprit et la portée de son ouvrage.

Le P. Longhaye définit le talent, ou le génie, entre lesquels il ne trouve point de différence spécifique, l'âme même se tradui-

sant par la parole. Ce qu'elle rend, c'est l'empreinte qu'elle a reçue des choses, teintes elles-mêmes de sa propre couleur, marquées comme à son effigie. Plus ces objets sont beaux, et plus riche est l'âme qui les étreint, plus la parole est artistique et littéraire. Ce principe s'étend jusqu'aux menues particularités du style.

En outre, l'âme étant complexe, toutes ses facultés doivent agir de concert pour produire l'œuvre d'art, et, par elle, atteindre l'homme tout entier : ce qui est le but souverain de la parole. Symphonie de l'intelligence, de la volonté, de l'imagination, de la sensibilité, tendant harmonieusement vers un même objet : le vrai, le beau, le bien de la créature humaine : l'écrivain complet et puissant est à ce prix.

Enfin les facultés sont ordonnées entre elles suivant une hiérarchie que l'on ne renverse pas impunément : les puissances intellectuelles au-dessus, les puissances sensibles au-dessous. C'est ce que notre auteur appelle la santé physique de l'âme, qui a produit les belles œuvres classiques, et qui a placé Bossuet au sommet de la littérature française.

Une âme puissante et ordonnée s'exprimant dans une autre âme avec les objets qu'elle reflète au naturel et qui la reflètent dans son originalité native, telle est, pour le P. Longhaye, l'œuvre littéraire et tel est l'ouvrier de parole. Vue sous cet angle, l'âme d'un Chateaubriand, d'un Victor Hugo, d'un Taine, apparaît dans un jour singulièrement neuf et instructif.

Si l'on songe, avec cela, que l'auteur des *Esquisses* tient compte du fait surnaturel et de la dignité de l'âme chrétienne, qu'il adopte l'aphorisme de Bonald, à condition que la littérature soit l'expression de l'état moral de la société, on conçoit que le XIX^e siècle, plein d'erreurs et de négations, sorte de ses mains assez peu brillant.

Qu'y a-t-il, en effet, au fond de la littérature de ce siècle ? Le romantisme. Et qu'est-ce que le romantisme ? Il faut distinguer : Il y en a un « bon » et un mauvais. Le « bon », c'est celui de Chateaubriand ; le mauvais, celui de Victor Hugo. Tous les deux ont influé sur les destinées du siècle, mais le second, d'une façon beaucoup plus décisive que le premier. Le romantisme n'est d'abord qu'un classicisme élargi et un retour vers les idées religieuses et nationales. Avec Victor Hugo tout change : l'ordre des facultés est interverti ; l'imagination prend le pas sur la raison, l'esprit s'insurge, la sensualité déborde. C'est ce romantisme-

là qui est le vrai et qui retentira encore dans les aberrations des écrivains positivistes et naturalistes. Réforme incomplète, révolution, anarchie : en trois mots, voilà la marche du siècle. Regardons d'un peu plus près.

Au début de l'époque, l'état général des âmes se prêtait à un essai de rénovation religieuse. Joseph de Maistre, de Bonald, Lamennais, qui formaient comme un triumvirat catholique, l'eussent voulue radicale et universelle. Chateaubriand entreprend de la porter dans les lettres. Il écrit le *Génie du christianisme* et les *Martyrs*. Initiateur fécond, il ouvre de multiples voies au magnifique essaim de talents qui va se lever. Il apprend son histoire à la France, débarrasse la poésie de l'antique défroque païenne, colore et enrichit la langue ; il est dans tout son rôle de « père du romantisme », du bon, du sien. Et néanmoins, chez lui, les facultés supérieures commencent de fléchir sous l'imagination et les sens. Malgré la santé générale de son œuvre, elle demeure viciée par l'égoïsme et une mélancolie funeste, défauts qui altéreront jusqu'à son admirable talent de peintre de la nature. Lamartine vient ensuite, qui n'est que Chateaubriand en vers. Homme de rêve et d'entraînement, de vanité et de passion, il marchera d'abord sur les brisées de son maître, puis dissipera d'incomparables dons, à tel point que le P. Longhaye ne voudrait guère conserver, pour la gloire du poète, que le Lamartine des *Méditations* et des *Harmonies*. Deux personnages se coudoient dans M^{me} de Staël : le romanesque et le romantique. Le premier nuit à l'autre, sans pourtant enlever à l'auteur de l'*Allemagne* une influence heureuse, conjointement avec celui de l'*Essai sur la littérature anglaise*. L'esprit d'indépendance apparaît déjà dans le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*. Lamennais, appelé peut-être à devenir l'oracle et l'apôtre de temps nouveaux, sera emporté par l'orgueil et sombrera dans une épaisse démagogie. Plus sains d'esprit et d'âme, d'une foi plus ferme ou plus humble, ces quatre grands écrivains devaient, avec l'aide des deux génies catholiques qui produisaient les *Soirées de Saint-Petersbourg* et la *Législation primitive*, réaliser pour la littérature ce renouveau chrétien, auquel aspirait la France dans son ensemble.

La révolution de 1830, en bouleversant la société, ruina définitivement ces espérances. Un vent de révolte souffla partout, affolant les têtes et déséquilibrant les âmes. Sous la poussée du rationalisme, incarné dans Victor Cousin, le « colonel général de

la philosophie » durant les vingt années qui vont suivre, le romantisme fit irruption dans la poésie, dans le roman, dans le drame, et même dans l'histoire. Quelques-uns des maîtres précédents, mal assis dans leur foi littéraire, vinrent s'adjoindre à une nouvelle génération d'auteurs, parfaitement émancipés. Victor Hugo, raisonnable dans les *Odes et Ballades*, mais en qui les *Orientales* avaient révélé un romantique avant la lettre, prit la tête du mouvement. La préface de *Cromwell* sonne l'olifant ; la bataille d'*Hernani* éclate et retentit dans la France entière. Avec *Notre-Dame de Paris*, tableau repoussant dans un cadre superbe, ce qui est déjà symbolique, on assiste à la mêlée furieuse de tous les contrastes. Outrance du cerveau, fantaisie débridée, dévergondage dans le style, on a là déjà tout Victor Hugo chef et disciple de la nouvelle école. Et, malgré son génie incontestable, qui paraît ici même, et qui reparaitra souvent, cet homme soutiendra, durant cinquante ans, et accentuera la gageure de substituer partout l'extravagance au bon sens, l'impiété à la religion, l'immoralité à la décence, le charlatanisme à la vérité, la vision intempérante et crue à la vue nette et simple du beau. Complètement dévoyé par l'orgueil, un orgueil fou, Victor Hugo demeure le romantisme fait homme.

Après lui, pas n'est besoin d'insister sur ceux qui, à des degrés différents, achèvent de caractériser cette période : sur le « Dieu tombé » des hauteurs de l'idéale poésie à la répugnante fable de *Jocelyn* et jusqu'aux monstrueuses inventions de la *Chute d'un ange* ; sur le malheureux Musset, qu'aucun n'égale par le cœur et l'esprit, romantique au moins par son libertinage et sa lamentable déchéance ; sur le pessimiste Vigny, poète pur, il est vrai, quoique pincé, mais trop grand pour la planète, et qui signifie à Dieu que, puisque Dieu ne veut pas s'occuper d'Alfred de Vigny, Alfred de Vigny ne s'occupera point de Dieu ; sur M^{me} Sand, glorificatrice de l'amour libre et éprise un temps des folies du fouriérisme ; sur Dumas père, brutal et « volcanique » ; sur Balzac, dont la *Comédie humaine* est l'exaltation de la force au service de l'or et des plaisirs ; sur Michelet enfin, entraîné par Edgar Quinet dans une horrible crise antireligieuse qui lui fait saccager l'histoire de France, par ailleurs, travaillé d'un bas instinct de sensualisme physiologique.

Tous ces auteurs avaient reçu le talent, parfois très grand, en partage : qui, le don de ressusciter le passé, qui, la puissance d'invention, qui, l'idée symbolique et le tour gracieux, qui, le

naturel, qui, la musique du vers, qui, tous les dons à la fois. L'âme a gâté le talent. La plupart étaient faits pour suivre Chateaubriand, l'ont suivi d'abord, et demeurent classiques par bien des endroits. Mais ce qui prévaut finalement, c'est la folie de Victor Hugo ; ce qui domine, ce qui pèse sur la littérature, de 1830 à 1850, c'est la superbe du caprice individuel et le délire des puissances d'en bas : en un mot, c'est le romantisme.

La seconde moitié du siècle est loin de ramener les choses. Jusqu'ici la raison s'était bornée à nier ce qui la dépassait ; elle en vient à se nier elle-même. De peur de retrouver Dieu dans son propre circuit, brutalement, elle coupe le circuit, logique jusque dans le suicide. Plus de raisonnement, de métaphysique, de spéculation sur l'essence, l'origine et la fin des choses, mais de l'expérimentation, du « document » ; des faits, rien que des faits bruts : hors de là, c'est le néant, à tout le moins l'inconnu, l'« inconnaissable ». Voilà ce qu'on appelle le positivisme, emprunté aux rêveries germaniques, et rajeuni en France par Auguste Comte.

Cette doctrine insensée pénétra néanmoins à champ ouvert dans un monde entièrement tourné vers les jouissances et les intérêts matériels, d'ailleurs plus que jamais désorienté par les révolutions. Une âme nouvelle se refléta dans la littérature, miroir fidèle de l'état moral et social. L'esprit positiviste envahit toutes les branches de l'activité littéraire, mais plus particulièrement la critique, l'histoire et la fiction.

Sainte-Beuve ouvre la marche avec les *Causeries du lundi*. « Ecrivain hors ligne », le premier prosateur de son temps après Louis Veuillot, écrit le P. Longhaye, exemplaire du parfait critique, si l'homme n'eût fait tort à l'artiste ; bien préparé surtout par ses multiples avatars, non moins que par son fonds actuel d'irréligion et de scepticisme et sa coquetterie de l'exactitude minutieuse et savante, à distribuer le boniment nouveau. « Sainte-Beuve, dit Emile Faguet, cité par notre auteur, a comme distillé et insinué, goutte à goutte, semaine par semaine, pendant trente ans, une sorte de positivisme froid... Il a glacé peu à peu son siècle... »

Ernest Renan, qui ira plus loin que lui, peut le saluer comme son précurseur et son maître de dilettantisme. Pour l'auteur de la *Vie de Jésus*, des *Origines du Christianisme* et de l'*Avenir de la Science*, un mot le caractérise et le stigmatise : l'hypocrisie. Son style est hypocrite comme sa pensée : qualification aussi

neuve que vraie. Louis Veuillot disait qu'il avait « le style mauvais prêtre ». Il a porté l'improbité jusque dans la langue. Il a vidé l'Écriture sainte du surnaturel et le français du naturel. Il s'est moqué de tout, voire de la Science, son unique Dieu, et de lui-même. Écrivain trop séduisant, non pourtant grand écrivain, au gré du P. Longhaye, à raison de sa fourberie.

Taine est beaucoup plus sérieux. Mais il s'emprisonne dans le déterminisme hégélien, après avoir perdu la foi. De ce chef, les éminentes qualités du critique, de l'esthéticien, même de l'historien et de l'écrivain poète, subiront le plus grave dommage. Caractère droit autant que travailleur infatigable, positiviste inconséquent, comme ils le sont tous par revanche de nature, il essaiera en vain, Titan malheureux, de soulever le poids énorme dont il a chargé ses épaules. Forcément il reconnaîtra le bien-fait de la religion dans les *Origines de la France contemporaine*, mais Thomas Graindorge s'imposera en définitive.

Dans les œuvres d'imagination, les idées en vogue deviennent pessimisme amer, haine violente de Dieu, impassibilité morne, naturalisme mitigé ou forcené, sensation de vide et d'impuissance. Ainsi chez Leconte de Lisle, ou Flaubert, ou Daudet et Loti, ou Zola, ou Baudelaire, ou Dumas, ou Sully Prudhomme. La beauté plastique, la vision aiguë, la description ensorcelante, les intentions honnêtes, c'est bien ; mais comment voulez-vous que j'admire et que je goûte pleinement quand l'âme fléchit sous la chair ou qu'elle blasphème, hurle, crie sa plainte désespérée ?

A ne considérer que le talent, l'école parnassienne eût pu réagir contre les excès des romantiques, si le détestable principe de l'art pour l'art ne fût venu substituer le métier à l'art véritable et achever de rendre les Gautier, les Banville, les de Hérédia, les Leconte de Lisle tributaires de l'esprit contemporain. En place de créatures idéales et vivantes, nous avons des sculpteurs, parfois grandioses, et des sertisseurs de bijoux. En revanche, François Coppée et Sully Prudhomme surent se dépandre à temps du Parnasse, parce qu'artistes délicats ils avaient aussi une âme d'homme, ce qui les fait dénommer par le P. Longhaye, surtout le second, princes de la poésie durant les trente dernières années du siècle. Quant aux « décadents », où brille, bien rarement, un rayon de lune, et à leur nombreuse postérité, c'est pure sénilité et décrépitude.

Au théâtre on en est resté, au moins pour le drame, au fracas romantique, avec un peu plus d'amertume et de misanthropie.

L'antique tragédie, noble étude d'âme, est morte ; et si l'air ambiant n'a pas tué la comédie, il en a expulsé le comique et le bon rire français. Émile Augier a trop d'esprit ; il écrira le *Gendre de M. Poirier*, « presque un chef-d'œuvre », en quoi il ne récidivera point. Dumas montrera également de l'esprit, et du meilleur qu'Augier, fera des pièces à thèse morale, mais ni sa sincérité ni son talent scénique n'empêcheront que l'impression finale de ses drames ne soit fâcheuse. Il présentera cette antinomie d'un moraliste immoral. Pour Sardou et Labiche, le faiseur et l'amuseur découragent la louange. Faiseurs aussi, Meilhac et Halévy. Après eux, rien à dire de la comédie « fin-de-siècle » et de la comédie « rosse », sinon que cela n'a aucun rapport avec la morale et le goût. Le P. Longhaye se détourne du triste spectacle que lui offre la scène moderne pour saluer longuement l'auteur de la *Fille de Roland* et celui des *Jacobites*, chez lesquels s'est réfugiée l'âme de la tragédie. Bornier est rapproché de Corneille et Coppée dramaturge reçoit beaucoup plus d'attention de la part du critique jésuite que de ses anciens amis, sans toutefois échapper à la juste part de blâme que lui attirent, ainsi qu'au Coppée des contes et des élégies, ses accointances avec l'époque.

Il reste à dire un mot du roman. Notre auteur écarte comme fausses et menteuses les dénominations usuelles de réalisme, de naturalisme, d'idéalisme et d'impressionnisme. Au fond, il n'y a que les romanciers spiritualistes, les sensualistes et ceux qui, par retenue ou par calcul, dosent dans diverses proportions la chair et l'esprit. Les premiers sont hautement représentés par Octave Feuillet et Paul Bourget, sur lesquels cependant des réserves s'imposent. L'auteur du *Disciple*, notamment, a des couleurs trop voyantes et se dégage lentement de son marivaudage psychologique. Dans la zone intermédiaire se tiennent, avec beaucoup d'autres, Alphonse Daudet et Pierre Loti : celui-ci, plus bas, celui-là, plus haut : tous les deux, bien de leur temps par l'impression amère qu'ils laissent. Plût à Dieu que le Petit Chose en fût resté aux contes et à l'épique Tartarin ! On hésite pour savoir où mettre les Goncourt avec leur « impressionnisme » et leur « écriture artiste ». Ils sont, en tout cas, assez sensualistes pour nous introduire dans le troisième groupe, que dominent Gustave Flaubert et Emile Zola : le cyclope de la phrase et celui de l'ordure.

Arrivé à la fin du XIX^e siècle, l'auteur des *Esquisses* ne recule

pas devant le mot décadence ; bien au contraire. Si le romantisme est orgueil et déséquilibre ; si le positivisme tue l'âme et l'esprit de par sa définition même, et si le naturalisme n'en est que l'expression bestiale ; si, par ailleurs, l'aurore du siècle promettait un beau jour, comment fermer les yeux sur le déclin et le triste soir ? Le dernier mot reste donc au positivisme et, comme l'anarchie intellectuelle, morale et littéraire est au fond du positivisme, au romantisme.

La critique du P. Longhaye, pour sévère qu'elle paraisse, ne peut être taxée d'étroitesse. Quiconque le lira attentivement et sans parti pris reconnaîtra qu'il n'est que consciencieux et juste. Pas d'homme plus heureux que lui de rencontrer le beau ni qui prenne plus de façons pour administrer le blâme. La force de la vérité lui impose ses jugements, basés sur l'examen le plus approfondi et le plus minutieux des ouvrages fait à la lumière d'une saine philosophie et d'un goût très exercé. Car, pour lui, l'impression dernière est le critérium de la valeur définitive d'une œuvre littéraire. Ce n'est ni la thèse, ni l'intention de l'auteur, qui peuvent, en soi, justifier son livre ou sa pièce. Et tel écrivain, louangé pour ses qualités de métier et de facture, n'en demeure pas moins pernicieux. Bien peu, dans le XIX^e siècle, hors les catholiques, sont capables de toucher l'âme chrétienne sans l'altérer, la déprimer ou la troubler. Le mal ? Le manque de certitudes, le sensualisme, qui se décale chez les moins condamnables. Et qu'on ne dise pas qu'il est question d'art. Le P. Longhaye vous répondra que la question d'art est une question d'âme et que l'art, atteignant l'homme, relève de l'Ordonnateur de toutes choses. Il l'affirme, le prouve et l'illustre à satiété. Et c'est par là que sa critique est judicieuse et neuve, et qu'elle tranche sur les critiques en vogue. Elle s'appuie en même temps sur la nature intime de l'esprit humain, dont on ne viole pas impunément les lois. « J'appelle le classique le sain, et le romantique le malade. » Ce mot de Goëthe s'accorde parfaitement avec la théorie des deux santés de l'âme, de notre auteur : santé morale, santé physique. L'esprit de système entache l'œuvre critique d'un Nisard, d'un Taine, d'un Brunetière. Le P. Longhaye n'enchaîne point la littérature sur le lit de Procuste de l'évolution, du déterminisme, ou de l'esprit français. Le talent, miroir de l'âme, témoin de l'âme, voilà tout son système littéraire.

L'écrivain, chez le P. Longhaye, ne le cède pas au philosophe et au théoricien d'art. Son ouvrage, fortement composé, brille par la logique du style autant que par celle des pensées, ce qui ne nuit en rien à la couleur et au sentiment. Rien ne ressemble moins aux variations capricieuses et brillantées des auteurs à la mode. « Le style, suivant lui, c'est une âme tout entière se traduisant et, pour ainsi dire, se monnayant dans le détail ». La sienne est riche et originale et se monnaie, de la façon la plus précise et la plus pittoresque, en un métal solide et pur, marqué au bon coin.

Et pourtant, j'aurais un remords si je n'énonçais toute ma pensée. J'ai ouï dire par un sien ami, qui l'a entendu, que le P. Longhaye était conférencier habile et fort intéressant. Il est bien vrai que son langage a la vie de la parole parlée, coupé d'incises, d'interpellations à l'auditeur imaginaire, d'interrogations et de réponses, de discussions avec les adversaires. On expliquait d'une façon analogue la manière étrange et contournée de Brunetière. On disait qu'il fallait l'entendre. Je n'irai pas avancer que le P. Longhaye manque à la clarté essentielle ; et si je le trouve çà et là d'une lecture quelque peu laborieuse, de ceci je m'attribue parfaitement la cause. Au reste, une reprise me condamne invariablement.

Je conclus cette modeste étude en exprimant l'avis que le *XIX^e siècle* est l'ouvrage le plus juste et l'un des mieux écrits sur la matière. Il fait plaisir d'entendre une voix catholique, au milieu de tant d'autres, étrangères, pour le moins, à la religion, nous dire, avec toute l'autorité de la science et du jugement et l'impartialité la moins suspecte, ce qu'il faut penser d'une multitude d'écrivains popularisés par la vogue et jetés en pâture à l'ignorance et à la faiblesse. Il fait bon voir aussi les nôtres vengés et glorifiés. Mais ceci fera l'objet d'un second article.

L'abbé N. DEGAGNÉ.

ETUDES SUR LE MODERNISME

I.—DEUX PRINCIPES QUE L'ENCYCLIQUE ASSIGNE COMME SOURCES DES DIFFÉRENTES FORMES DE L'ERREUR MODERNISTE : L'*Agnos-* *ticisme* ET L'*Immanence vitale*. — CRITIQUE DE L'*Agnosticisme*.

Dans l'histoire de la pensée humaine, au dix-neuvième siècle, une page célèbre est celle où le philosophe Jouffroy raconte comment, pendant une nuit d'insomnie, il assista au naufrage de ses vieilles croyances, en vit les derniers débris devenir la proie du doute, et se leva frappé d'épouvante, en présence du vide sur lequel il lui semblait qu'il devait désormais flotter, sans lest et sans boussole.

A l'exemple de Jouffroy, tout bon moderniste a eu son heure tragique, où il a vu s'écrouler sa foi traditionnelle. Mais, contrairement au philosophe franc-comtois, il ne s'est pas abandonné à l'effarement ; car il n'a pas tardé à découvrir la cause du cataclysme où sa foi avait sombré. Ayant confronté la raison avec l'histoire, n'ayant rencontré dans les annales intellectuelles de l'humanité que contradictions, chaos, querelles, batailles au nom d'idées mal définies et de mots creux, il a reconnu, à la suite de Kant, que tout le mal venait d'une fausse manœuvre initiale, de l'erreur qui avait fait confier à l'intelligence la direction du composé humain, sous prétexte qu'elle était en nous le *phare* allumé par le Créateur pour montrer à la volonté l'idéal à réaliser. On s'était trompé ; on ne s'était pas aperçu que la raison pure travaillait simplement sur les perceptions des sens ; que les « catégories », où s'aligeaient ses jugements, les cadres idéaux où

Nous sommes heureux de publier dans la *Nouvelle-France* ce commentaire de l'encyclique *Pascendi*. En faisant part à nos lecteurs du travail si clair, si bien raisonné du savant conférencier du cercle Loyola, nous obéissons au vœu de Sa Sainteté Pie X qui recommande l'explication aux fidèles de son grand document. Quelqu'abstraites que soient les théories de l'agnosticisme et de l'immanence, bases de toute l'erreur moderniste, l'auteur s'est évertué, et non sans succès, croyons-nous, à en faire ressortir et, pour ainsi dire, toucher du doigt, ce qu'elles contiennent d'absurde et de contraire au bon sens. Dans les articles suivants, l'auteur, à la suite du Pape, fera voir successivement, avec leurs conséquences lamentables, l'application de ces principes destructeurs à la vie du Christ (ch. III), à la Sainte Ecriture, à la tradition et au dogme (ch. IV), à l'Eglise (ch. V.), aux rapports de la foi avec la science, de l'Eglise avec l'Etat (ch. VI).

LA DIRECTION.

s'harmonisaient ses syllogismes, n'étaient que des formes à *priori* de sa propre nature, et que les conclusions où elle aboutissait n'étaient que des créations purement subjectives de sa propre activité interne. Oui, en dépit de ses dissertations les plus savantes, la raison demeurait en face d'une sorte de miroir, qui ne faisait que lui renvoyer sa propre image. Au delà des phénomènes, tels qu'elle les contemplait dans la perception des sens, c'était pour elle l'*Inconnaissable*. Les prétendues réalités immatérielles, dont elle s'imaginait avoir une connaissance certaine, telles que Dieu, l'âme, la liberté, la vie future, n'étaient que des constructions subjectives, que des produits de son habileté intime. En extériorisant ces réalités, en les posant comme des êtres évidemment existants, elle dépassait ses moyens de connaissance, elle transportait au dehors des certitudes non fondées. Mais l'*Inconnaissable* n'en restait pas moins l'*Inconnaissable*, et la voie n'en demeurait pas moins ouverte à des disputes interminables, à des conflits d'idées qui se traduisaient malheureusement trop souvent en conflits matériels et marquaient la route des siècles d'une longue traînée de sang.

Il était temps d'enlever à la Raison pure une primauté usurpée et stérile pour l'attribuer à qui de droit, à la conscience, génératrice de vie et d'action. La conscience, entendant par là cet ensemble de forces plus ou moins mystérieuses, d'aspirations vagues, de besoins mal définis, qui dorment au fond de notre être, voilà où l'on devait désormais venir chercher toute règle certaine de vie. La grande illusion de nos pères avait consisté à chercher la Vérité *en haut*, alors qu'elle était *en bas*, alors qu'elle ne demandait qu'à surgir des profondeurs de la conscience ¹.

Du reste que signifient ces termes : *haut* et *bas* ? Il n'existe ni *haut*, ni *bas*, dans l'immense espace sphérique qui nous enveloppe. Y existe-t-il même autre chose qu'une substance ou une force unique, diffuse dans les orbes lumineux, qui roulent à travers l'immensité du firmament, comme dans les solitudes

1 — « Le but que les catholiques poursuivent, c'est de faire ployer les genoux à l'Humanité devant leur idole romaine qu'ils supposent divinement inspirée. Pour eux *tout descend d'en haut*, pour nous *tout vient d'en bas*, des profondeurs de la conscience et de la raison. Voilà le drame grandiose qui s'agite au sein de la société moderne ». (V. DURUY. *Lettre inédite à M^{me} Cornu*, 1865, citée par *l'Ami du Clergé*, 1^{er} octobre 1908).

interstellaires qui les séparent, comme dans les atomes de poussière que promène l'ouragan sur nos plaines et nos montagnes, comme dans les muscles vivants, qui permettent de nous mouvoir, de penser, de nous déterminer librement ? Eh oui ! Rayons descendants du soleil et des étoiles jusqu'à la rétine de notre œil, vibrations atmosphériques ébranlant le fragile tympan de nos oreilles, gonflements de la sève dans les minces vaisseaux de la tige des plantes ; mouvements spontanés des animaux, opérations subtiles et immatérielles de notre esprit, tout cela ne serait-il pas que les innombrables modifications d'un élément primitif et fondamentalement identique, en dehors duquel néant ?

Si des peuplades antiques, y compris la tribu nomade que guidait à travers les plaines de la Mésopotamie le patriarche chaldéen, nommé Abraham, si ces peuplades remplirent les sphères éthérées d'êtres supérieurs ; s'ils leur dressèrent des temples et des autels, révéraient les uns, redoutant les autres, leur immolant des victimes charnelles, ce fut par une aberration due à l'enfance de l'esprit humain. La science et la critique historique que nous ont enfin appris que ces prétendus dieux n'étaient que des forces de la nature s'exerçant dans des plans différents de ceux où se déploie notre propre activité. Dieu ! le voilà. C'est ce *substratum universel*, ce réservoir d'énergies latentes, qui ne cessent de s'actuer, d'évoluer vers de nouveaux modes d'être et qui font de l'univers un spectacle si varié, mais en même temps si mobile !

Si ce Dieu n'est pas l'Infini actuellement existant, il est l'Indéfini, il a une virtualité d'expansion inépuisable ; il est dans un perpétuel devenir, il se parfait tous les jours. Combien une pareille conception du monde dépasse en sublimité grandiose celle de ce dualisme traditionnel et puéril qui place d'un côté un Infini personnel et de l'autre un fini éphémère, dont l'un serait le créateur de l'autre par un simple acte de volonté ! Non, non ! l'univers n'est pas divisé, il est un ! C'est dans cette admirable et divine Unité que nous existons, que nous vivons, que nous nous mouvons ! Somme toute, Hæckel, le théoricien du monisme, se rapproche de saint Paul plus qu'on croit.

Si un tel système nous dispense de chercher Dieu par delà les nuages de la métaphysique, ou sur la crête de quelque Olympe ou de quelque Sinaï, il ne saurait inspirer l'effroi du vide, qui saisit le timide Jouffroy ; car il fait de l'univers un organisme pénétré de vie et de vie divine jusque dans le moindre de ses mouve-

ments. Non certes, l'univers, privé de cette Personne, demesurément grande, sous laquelle les religions anciennes nous représentent Dieu, n'est pas inerte et vide ; il n'est pas sourd, il n'est pas sans âme et sans entrailles. Pour constater cette vérité, il suffit au moderniste de descendre au fond de sa conscience. Là il découvre

un sentiment vague de ce qu'est en son fond l'immensité, où nous sommes perdus, à savoir quelque chose qui, en plus grand, nous ressemble, dont nous sommes un reflet, bien que l'idée que nous en avons ne soit qu'un reflet de nous-même (Loisy).

En dépit du mystère, dont il sait qu'une expérience progressive dissipera toujours davantage les obscurités, sans les supprimer jamais, « il affirme sa conscience dans la valeur morale de l'univers, dans la fin morale de l'être » ; il se met avec un courage consolé à sa tâche quotidienne, persuadé que tout acte par lequel il s'équilibre, se perfectionne, s'adapte à la vie, contribue en même temps à poser Dieu, à développer Dieu, à avancer la réalisation du divin dans le monde.

Mais cela, direz-vous, si ce n'est pas l'athéisme grossier d'un Dantec, c'est quelque chose d'équivalent, c'est le monisme panthéistique de Hæckel ! Monisme ! Panthéisme ! vous répond Loisy :

Ce sont des mots, je tâche de parler des choses. La foi veut le théisme, la raison voudrait un panthéisme. Sans doute elles envisagent deux aspects du vrai, et la ligne d'accord nous est cachée.

Ce qui est sûr c'est qu'en concevant Dieu comme un grand Individu, comme un être personnel, avec qui nous pouvons entretenir des relations, nous commettons un anthropomorphisme des moins déguisés. Il ne s'ensuit pas pourtant que ce soit une loi abstraite, qui gouverne le monde.

Non, c'est une réalité profonde, une force éminemment vivante ; et, quoique cette volonté supérieure et la nôtre ne soient pas dans le fond essentiellement distinctes, elles ne se confondent pas dans l'ordre de la vie phénoménale¹.

En nous conduisant comme si cette autre volonté avait autorité sur la nôtre, nous sommes dans le droit chemin, d'autant

1 — Loisy, *Quelques lettres*, pp. 44-45.

mieux qu'ainsi nous tendons nécessairement vers l'idéal moral, que nous montre la conscience. A la bonne heure ! Voilà qui est parler pour se faire entendre. L'auteur de l'Encyclique se plaint de ne pouvoir saisir la pensée exacte des modernistes à propos de l'immanence, tant leurs opinions sur cette matière sont divergentes.

Les uns, dit-il, l'entendent en ce sens que Dieu est plus présent à l'homme que l'homme n'est présent à lui-même, ce qui, sainement compris, est irréprochable. D'autres veulent que l'action de Dieu ne fasse qu'un avec l'action de la nature, la cause première pénétrant la cause seconde : ce qui est en réalité la ruine de l'ordre surnaturel. D'autres enfin expliquent tellement la chose qu'ils se font soupçonner d'interprétation panthéiste. Ceux-ci sont d'accord avec eux-mêmes et vraiment logiques¹.

Il me semble que, d'après les textes cités, Loisy mérite pleinement et ce soupçon de panthéisme et cet éloge d'être logique avec lui-même. Il est vrai qu'il ne parle pas toujours aussi clair : il est même de ceux auxquels on reproche le plus d'avoir abusé des faux-fuyants, des sous-entendus et même du privilège que tout homme faillible réclame de pouvoir se contredire à certaines heures. Quoi qu'il en soit, ce qui est en cause dans la grande querelle moderniste, c'est, comme le déclare encore M. Loisy, non l'origine de tel ou tel dogme, mais *la philosophie générale de la*

1 — Nous saisissons, dans cette courte citation, la manière et le ton de l'Encyclique, manière et ton qui ont provoqué l'admiration de la presse entière. Nulle part, comme dans l'Encyclique, on ne trouve mises en relief, en même temps que jugées et laconiquement ou même sarcastiquement réfutées, les idées des modernistes. Nulle part, non plus, hors du document pontifical, on ne trouve une synthèse de ce rendez-vous de toutes les hérésies. M. Fonsegrive, dans sa lettre au *Temps*, disait à ce propos : « Rassembler les idées éparses à travers un grand nombre d'écrits, la plupart obscurs, quelques-uns très subtils et très difficiles, rechercher et découvrir les liens secrets qui, souvent, à l'insu des auteurs mêmes, rattachent les unes aux autres toutes ces idées, constituer une théorie qui organise en un même tout cohérent les idées philosophiques de M. LeRoy, les vues historiques et exégétiques de M. Loisy ou du baron de Hügel, les conceptions religieuses de Tyrrell ou de M. Fogazzaro, les constructions apologétiques de M. Laberthonnière, les aspirations sociales de l'abbé Murri, c'est un chef-d'œuvre intellectuel qui suppose, chez celui qui l'a conçu et mené à bien, autant de force d'esprit que de pénétration et d'ingéniosité ».

On en peut conclure que pour obtenir une vue d'ensemble sur le modernisme il faut avoir recours à l'Encyclique, mais non que le modernisme n'existe que dans l'Encyclique ; car les principes, qui forment comme l'ossature du système construit par le Pape, sont bien, hélas ! des principes communs aux différentes catégories de modernistes.

connaissance religieuse, dont nos adversaires, sciemment ou non, font une simple branche de Kantisme. Vous vous étonnez qu'un Loisy, par exemple, déclare, non moins carrément qu'un Renan, le miracle invérifiable; qu'il l'exclue du nombre des vérités historiques, objet de la science, pour le ranger parmi ces choses historiquement indémontrables, qui constituent l'objet de la foi. C'est donc que vous n'êtes pas, comme lui, imbu de criticisme kantien. Autrement vous sauriez que

l'histoire saisit les phénomènes avec leur succession et leur enchaînement, perçoit la manifestation des idées et leur évolution sans atteindre le fond des choses.... S'il s'agit des faits religieux, elle les voit dans la limitation de leur forme sensible, non dans leur cause profonde. Elle est à l'égard de ces faits, dans une situation analogue à celle du savant devant les réalités de la nature, petites ou grandes. Ce que le savant perçoit n'est qu'un infini d'apparences, une manifestation de forces; mais la grande force cachée derrière tous les phénomènes ne se laisse pas toucher directement par l'expérience ¹.

Ici vous vous récriez. Sans doute, répondez-vous, la grande force cachée ne se laisse pas toucher par l'expérience; mais sa présence en est-elle moins certaine? Parce que Dieu ne s'est jamais montré au bout du télescope d'aucun savant comme un élément du monde physique, est-il douteux qu'il en soit l'élément principal, l'élément créateur et ordonnateur? Ne concluons-nous pas logiquement de l'existence d'objets créés à une cause créatrice, d'un ensemble ordonné à une cause ordonnatrice? De même, de certains faits historiques, qui dépassent évidemment la puissance des hommes et incluent une dérogation manifeste aux lois de la nature, ne concluons-nous pas, sans crainte d'erreur, à l'intervention d'une cause surhumaine? Illusion! répliquent vos adversaires, et il vous renvoient, pour vous éclairer, à l'école de Kant et de ses disciples ². Sans parler de leurs théories sur la

1 — Loisy. *Autour d'un petit livre*, p. 9.

2 — Emmanuel Kant, né à Königsberg, en Prusse, d'un père d'origine écossaise, sellier de son métier, et d'une mère allemande, vécut de 1724 à 1804. Il a été appelé le Copernic de la philosophie. Avant l'astronome polonais on admettait que le soleil tournait autour de la terre; après lui cet ordre fut renversé dans l'esprit des hommes. Ainsi, avant Kant généralement on admettait que la raison se conformait aux choses: (ce qui s'appelait le *réalisme*); après lui le subjectivisme (idéalisme) envahit une multitude d'intelligences. C'est au point que Gebert a pu dire: « Les esprits qui pensent

transfiguration et défiguration des faits historiques par la foi, dont nous parlerons plus loin, ils vous font remarquer que ces conclusions, qui vous paraissent si rigoureuses, sortent de prémisses métaphysiques, qu'elles sont le fruit du travail de l'intelligence irradiant la perception des sens. Or ce travail,—vous vous rappelez ce qu'en dit le guide des modernistes,—il est purement subjectif; il est exécuté au moyen de lois inhérentes à notre raison, et sans lien perceptible avec la réalité des choses. Peu importe qu'il nous invite à conclure à l'existence d'un Dieu, cause créatrice et ordonnatrice du monde; ces catégories de *cause*, d'*effet*, de *partie*, de *tout*, comme ces cadres idéaux de *Dieu* et du *monde*, ne sont que des formes suivant lesquelles l'intelligence classifie le résultat de ses opérations subjectives; elles nous laissent parfaitement ignorants sur la réalité objective de cette cause et de cet effet, que nous appelons *Dieu* et le *monde*.

Dieu, devant la raison pure, demeure un inconnaissable. Il ne saurait donc être ni un objet de science, ni un personnage historique¹.

L'erreur fondamentale est là ! Qu'on l'appelle Kantisme, Spencérisme, modernisme, agnosticisme, peu importe; elle consiste à enfermer la science et l'histoire dans le cercle des phénomènes sensibles, à exclure du domaine des certitudes tangibles toute théologie naturelle, toute révélation intérieure, toute intervention vérifiable d'un Être Suprême dans les lois de la nature et les choses humaines. Attribuer une valeur de réalité à ces vénérables inventions, c'est, nous dit l'Encyclique interprétant la pensée de ses adversaires, adhérer à l'intellectualisme, « système qui fait sourire de pitié et dès longtemps périmé ». Vraiment ! Il n'a

se peuvent aujourd'hui diviser en deux classes : ceux qui datent d'avant Kant et ceux qui ont reçu l'initiation et comme le baptême philosophique de sa critique ». Qu'on n'oublie pas qu'en accusant les modernistes de Kantisme nous entendons simplement faire allusion à l'orientation de leur pensée, qui est réellement kantienne, non à l'ensemble des doctrines du philosophe allemand, auxquelles, nous ne prétendons pas qu'ils adhèrent entièrement.

1 — Dans le modernisme pur il ne faut pas considérer le concept abstrait comme une sorte de projection de quelque forme intérieure hors de nous-mêmes, non plus que le phénomène comme un objet possédant une réalité propre distincte de l'idée. Le fond du monde est quelque chose de psychique, qui se développe et arrive à prendre conscience de lui-même. Les phénomènes sont ce développement, la connaissance est cette prise de conscience. Doctrine moniste. Mais dans une doctrine moniste, consé-

cependant pas fait sourire de pitié les Pères du concile du Vatican qui ont frappé d'anathème quiconque nierait, non seulement la possibilité pour l'homme d'être instruit directement par une révélation divine, mais aussi la capacité, pour la raison humaine, d'arriver, au moyen de choses créées, à une connaissance certaine du seul et vrai Dieu, notre Créateur et Maître ! Seulement, un concile est si peu entendu en exagèse et en histoire ! Quelle autorité peuvent avoir ses décisions ? Aussi n'est-il pas nécessaire d'y revenir pour ruiner radicalement les propositions de nos adversaires. Il n'est pas même besoin d'employer les arguments traditionnels qui prouvent le fondement objectif de nos idées universelles et métaphysiques. Il suffit, avec l'*Ami du Clergé* (20 février 1908), de nous en tenir aux perceptions des sens. Pourquoi les modernistes ne contestent-ils pas un fondement réel à la sensation physique ? Parce que la sensation apporte avec elle l'évidence de son objet. Or, à cette évidence, qui s'impose, participent fatalement certaines notions immatérielles. Prenez le plus agnostique des modernistes ; s'il reçoit un soufflet, aussi bien que de l'objectivité désagréable de cette sensation il a l'évidence d'un antécédent d'où elle émane, et du rapport qui existe entre les deux phénomènes, rapport de cause à effet.

Il en est ainsi dans chaque perception sensible. Instinctivement, en éprouvant une modification dans notre œil, dans nos oreilles, sur notre épiderme, nous nous disons que ce phénomène procède d'un antécédent, qui en est cause. Il y a association inséparable de ces trois termes : antécédent, conséquent et lien entre les deux. Or le lien est perçu par l'intelligence sous la notion de causalité, qui est une notion métaphysique. Autant vaudrait pourtant nier la réalité de la sensation que de mettre en doute qu'une réalité objective corresponde à une semblable notion. De même autant voudrait nier la perception réelle de choses visibles que de nier la réalité du rapport de cause à effet que notre intelligence saisit entre l'univers changeant et un être immuable, se représentant l'un comme créé et l'autre comme

quente avec elle-même, il n'y a pas d'objectivité ; il ne saurait y avoir au plus que deux aspects d'une même chose, qui se dédouble imparfaitement, qui s'oppose à elle-même de cette façon particulière, d'où surgit la conscience. Le modernisme se surprend à professer, au moins implicitement, cette unité substantielle de tout. — (L. ROURE. *Etudes*, 5 février 1906).

créateur. Dans une boutade très spirituelle, le « vieux moraliste » de l'*Ami du clergé* pousse encore sa thèse. Il démontre péremptoirement que, simplement pour distinguer un melon d'un cigare, il faut avoir recours à une idée abstraite. Pourquoi, en effet, rebuterions-nous le garçon d'hôtel qui s'aviserait de nous offrir un cigare à la place du melon que nous aurions demandé ? Pourquoi ? Parceque dans le cigare nous ne découvririons pas le *signalement spécifique* du melon ; et nous plaindrions le pauvre serviteur, qui serait capable de confondre des objets *d'espèce si dtfférente*.

Or remarquons que l'idée *espèce* est une idée métaphysique, abstraite, son objet est la substance ou nature propre qui appartient à toute une catégorie d'êtres. Elle existe dans notre esprit universalisée, dépouillée des traits individuels. Dira-t-on qu'une telle idée n'a pas de certitude objective et réelle ? Mais alors nous ne saurions jamais si, en prenant un fruit de telle espèce, nous ne prenons pas réellement le fruit d'une espèce voisine. La distinction serait purement subjective.

La preuve est faite surabondamment :

Il n'y a ni direction possible de la vie réelle objective, ni raisonnement possible dans l'esprit sur les choses du monde sensible, ni échange possible d'idées dans le langage sans emploi d'idées universelles à portée objective. Pas un homme qui ne fasse perpétuellement de la métaphysique, sans le savoir.

Les idées abstraites imprègnent notre langage, pénètrent notre conduite et nos actions, aussi bien que nos raisonnements. C'est par où nous nous distinguons des animaux. Mais si ces idées n'avaient point de valeur objective, si elles n'étaient que des formes ou des constructions subjectives de la raison, nous ne nous élèverions au-dessus des brutes que pour devenir des êtres bizarres, fantastiques, avec une faculté merveilleuse, opérant dans le vide. Nous serions une invention dérisoire de la nature. C'est pourquoi l'agnosticisme n'est pas seulement contraire au bon sens, il est anti-psychologique, anti-humain, et il croule sous les contradictions multiples qu'il porte en lui-même.

Maintenant, les modernistes sont-ils coupables d'agnosticisme ? L'Encyclique les en accuse formellement. Ils ne peuvent s'en justifier : ils ont besoin (nous le prouverons plus tard) d'être agnostiques pour défendre certains principes, auxquels ils tien-



nent comme à la prune de leurs yeux, pour établir, par exemple, que la science et la foi sont complètement étrangères l'une à l'autre, que ni la Révélation, ni le magistère de l'Eglise n'ont un caractère absolu d'infailibilité.

Au surplus, nous avons là l'explication de leur incurable défiance pour les opérations de l'esprit : défiance, de prime abord, bien étrange, venant d'hommes qui prétendent faire partie de l'élite intellectuelle de notre espèce. N'allons pas au moins la prendre pour un acte d'humilité. Non, non ! Elle n'est qu'une forme raffinée d'orgueil et de révolte. Tout dans l'enseignement et la conduite de ces gens-là est calculé pour s'affranchir du joug de l'autorité divine et humaine. S'ils rétrécissent le champ du vrai, c'est pour n'avoir à recevoir l'aumône intellectuelle de personne, pas plus de Dieu que d'un homme ! Soit, diront-ils, nous ne voyons pas loin ; l'inconnaissable nous enveloppe ; le faisceau de nos connaissances certaines se borne aux perceptions des sens. C'est peu : du moins nous voyons ce que nous connaissons. La vérité que nous possédons est bien de nous ; elle vient de nous ; elle a progressé par notre labeur personnel ; elle est notre conquête ; elle est autonome¹ ! Plus de ces certitudes frelatées et inconsis-

1 — 'Autonomie de la pensée !' Encore un de ces axiomes, au nom desquels on voudrait nous faire croire à l'impossibilité de toute révélation, sous prétexte que la vérité ainsi communiquée nous serait *hétéronome* et ne ferait pas partie du trésor vérifiable de nos connaissances ! Comme si nous entendions la Révélation ainsi qu'un placage purement accidentel et de surface qu'on appliquerait sur l'intelligence ! Eh ! sans doute, du moment que la pensée est un acte vital, il faut qu'elle soit autonome dans un sens très réel. Tout comme l'estomac doit s'assimiler la nourriture pour en faire un élément de vie physique, l'esprit doit s'assimiler les objets pour en faire un élément de vie intellectuelle. Nous ne connaissons rien d'ailleurs qu'à travers l'image, ou verbe intérieur, que notre intelligence se forme des choses extérieures. Mais suit-il de là que notre faculté connaissante ne puisse se former une image que d'un objet atteint directement par sa propre énergie et non d'un objet transmis à elle par voie de témoignage ? Nullement. Que l'objet, qui détermine la modification de notre esprit, soit perçu directement ou indirectement ; qu'il soit appréhendé dans sa totalité ou partiellement, d'une façon très inadéquate et même simplement analogique, l'acte vital de la pensée n'en est ni plus ni moins autonome.

Ce qui est vrai seulement, c'est que nous connaissons l'objet plus ou moins complètement ; ce qui est vrai encore, c'est que le mode de connaissance par appréhension directe est plus satisfaisant, plus reposant pour l'esprit — croire sans voir est toujours pénible. De là le malaise qu'occasionne la foi chez certains esprits. Pour adhérer à un mystère dont la nature nous échappe

tantes, qu'on voudrait nous imposer du dehors ! Plus d'adhésion forcée à des objets qui sont totalement au-delà de notre portée ! Plus d'une vérité, dont le germe n'est pas en nous, qui n'aurait pas surgi de nous, comme la tige surgit du sol ou la graine est tombée ! Avouons que ce langage ne respire guère les vertus chrétiennes de docilité et d'humilité !

M. TAMISIER, S. J.

DE L'USAGE DU LATIN

DANS

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE

(Second article)

Tout ce que nous avons dit précédemment de l'usage du latin dans les grands séminaires se rapportait surtout à l'enseignement de la Théologie. Pour donner à notre travail son couronnement naturel, il reste à déterminer dans quelle condition doit, de son côté, s'enseigner la Philosophie. Nous le ferons brièvement.

La question est pratiquement trop complexe pour qu'on y réponde sans faire préalablement des distinctions nécessaires. Car l'enseignement de la Philosophie peut être universitaire et apolo-gétique, ou exclusivement ordonné aux études de Théologie, ou enfin purement élémentaire.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur de la Philosophie dans les universités, nous nous faisons sans scrupule partisan des

et sur le témoignage d'un autre, cet autre fût-il un Dieu-homme, il nous faut renoncer au désir légitime de voir de nos yeux et de nous rendre compte des choses par notre puissance de déduction et d'induction. La foi exige un sacrifice et un renoncement que nous pouvons toujours refuser : c'est pourquoi la liberté de la foi existe ; mais elle n'a rien à voir avec l'autonomie de la pensée.

langues modernes. Cet enseignement, en effet, a entre autres buts celui de donner à la Scolastique toute sa vitalité et de lui assurer la plus grande part d'influence sur le monde intellectuel. Pour cela, elle doit faire disparaître les préjugés injustes dont elle a été victime, forcer l'entrée des milieux indifférents ou mêmes hostiles, venir en contact avec la pensée moderne pour discuter avec elle les grands problèmes qui l'agitent, imposer ses solutions à l'attention et au respect de ses adversaires en rendant sensibles et manifestes les harmonies de sa doctrine avec les conclusions les plus incontestables de la science moderne. Dans cette œuvre d'apologie et d'application scientifique, elle s'adresse donc à une élite dont elle doit vaincre les préventions et capter les bonnes grâces, et aux exigences de laquelle elle doit noblement se soumettre sous peine d'être éconduite. On ne s'adresse pas à un adversaire à gagner comme l'on parle à un homme dont la sympathie est acquise.

Or, qui ne sait combien le public est aujourd'hui détourné du latin ? Bien rares sont ceux qui le comprennent ; et plus rares encore ceux qui aiment à le lire ou à l'entendre parler. A une époque comme la nôtre, où l'on est habitué à donner une forme littéraire aux idées les plus abstraites, il faut que la Philosophie scolastique, dans les chaires de son haut enseignement et dans les livres qui s'y rapportent, se présente au public sous des habits de jeunesse capables de lui faire aimer ses vieilles mais immortelles doctrines ¹.

Il en est autrement quand l'enseignement de la Philosophie est directement ordonné à l'étude de la Théologie, comme cela se pratique dans les universités romaines et dans certains grands séminaires d'Italie, de Belgique, etc. ²

1 — Voir M. DE WULF, *Introduction à la Philosophie Néo Scolastique*, Louvain, 1904, p. 231 : « En vain se présentera-t-elle sous forme de gros volumes latins au cabinet de travail d'un positiviste ou d'un néo-kantien. On n'ouvrira pas à la visiteuse importune ; on la traitera d'archaïque comme la livrée qu'elle porte, ou bien on l'éconduira en lui disant qu'elle est bonne uniquement pour des gens d'église ».

2 — Si l'on excepte l'enseignement donné dans les jувénats et noviciats de certaines congrégations religieuses et, peut-être aussi, celui qui se donne à Montréal, au Séminaire de Philosophie dont les étudiants sont ecclésiastiques, l'on ne trouve pas au Canada de cours de Philosophie qui soient exclusivement destinés aux aspirants aux études théologiques. Toutefois, de-

Il est incontestable, dit Son Eminence le cardinal Mercier, que dans les séminaires romains, dans les maisons d'études des congrégations religieuses où, durant trois années, la Philosophie scolastique prépare exclusivement à la Théologie, l'emploi du latin offre de précieux avantages. Nous comprenons sans peine que, dans ces milieux choisis, les maîtres ne songent pas à se départir d'une tradition séculaire ¹.

C'est qu'ici, n'en déplaise à M. Meuffels ², la Philosophie n'est pas cultivée exclusivement pour elle-même, mais comme un instrument approprié. Et si, dans l'ordre naturel, elle domine toutes les autres sciences et jouit d'une souveraineté qui la fait rechercher et cultiver pour elle-même, elle n'est plus cependant, dans l'ordre religieux, qu'une vassale de la Théologie à qui elle doit payer le tribut, non seulement de ses doctrines, mais même de sa méthode et de son langage. Tout alors chez elle doit être approprié aux besoins de la Théologie.

Avec le bon sens qu'on lui connaît, M. Domet de Vorges, malgré ses sympathies générales pour l'enseignement de la Philosophie en langue moderne, fait au sujet des grands séminaires la remarque suivante :

Si l'on prend l'habitude d'enseigner la Philosophie en français dans les grands séminaires, les mêmes raisons que l'on fait valoir pour le français en Philosophie : inhabitude de la langue latine, peu de goût des élèves, difficulté de la matière, etc., ne tarderont pas à se reproduire, renforcées encore, pour la Théologie. Or, la Théologie en langue vulgaire expose à des contingences que la doctrine de l'Eglise ne doit pas connaître ³.

Que devons-nous dire, enfin, de l'enseignement élémentaire de la Philosophie tel qu'il doit se donner dans nos petits séminaires et nos collèges classiques ? ⁴

puis quelques années, il se fait, au Grand Séminaire de Québec, des cours spéciaux de Philosophie qui, tout en les préparant aux examens de la licence, initient davantage les élèves de 1^{re} année aux connaissances philosophiques dont ils feront plus tard des applications en étudiant la *Somme* de saint Thomas.

1 — Voir son *Traité Élémentaire de Philosophie*, préface, p. VI.

2 — « Nous plaignons, dit M. Meuffels, les professeurs et les élèves là où la reine des sciences naturelles ne se voit assigner d'autre fin que celle d'être un instrument approprié. Voir la *Revue Néo-Scholastique*, nov. 1903, p. 379. Au nom de M. Meuffels nous pourrions joindre celui de M. Hogan, directeur du Séminaire de Boston, qui a exposé ses préférences modernistes dans ses *Ecclesiastical Studies*.

3 — Voir l'article cité plus haut, p. 258.

4 — Cet enseignement élémentaire comporte une étude complète et raisonnée des divers problèmes philosophiques.

Il est certain qu'il faut user de beaucoup de condescendance à l'égard de ces jeunes gens qui, au sortir de leur Rhétorique, se voient subitement lancés dans un monde nouveau, abstrait, leur offrant à chaque pas des difficultés qu'ils n'avaient pas soupçonnées et se manifestant tout d'abord à eux sous des couleurs qui ne sont pas faites pour gagner leur sympathie. Il ne faut pas les décourager par un formalisme indiscret ; mais, d'un autre côté, il ne faut pas qu'une indulgence inconsidérée compromette à jamais leur formation philosophique.

Il sera donc de règle que le cours du professeur et les épreuves des élèves se feront en latin ; mais, en pratique, le professeur tempérera les rigueurs de cette règle en faisant alterner les explications latines avec des explications en langue moderne ¹. Cette alternance, dans une science qui doit être expliquée plusieurs fois pour être comprise de tous, fournit au professeur l'occasion de revenir sur ses pas sans se répéter trop servilement, et produit sur l'esprit de l'élève une détente qui le repose tout en le pénétrant davantage des choses qu'il a déjà perçues plus ou moins parfaitement.

Nous avons dit que le latin doit être de règle ; il importe, en effet, d'enlever à l'élève tout prétexte de négliger une langue qu'il pourrait abandonner trop facilement sans cela. Car, nous croyons que, dans les classes élémentaires de Philosophie, le latin doit être le véhicule officiel de la pensée philosophique.

En voici les principales raisons. Pour parvenir à une connaissance précise de la philosophie thomiste, tous reconnaissent « la nécessité d'une forte *philologie scolastique*, instrument indispensable de toute étude du moyen âge philosophique ² ». Mais comment

1 — Son Em. le cardinal Mercier trouve préférable de commencer par une explication en langue moderne qui sera suivie d'une argumentation précise et scandée en langue latine. C'est au point de vue pédagogique une méthode qui, croyons-nous, peut offrir de précieux avantages. Toutefois, nous croyons que le manuel doit être latin, et que les élèves doivent être tenus de par la règle de rédiger leurs compositions ou épreuves en latin. La dissertation, qui a un but littéraire, peut se faire en langue moderne.

2 — M. DE WULF, ouvrage cité, p. 228. Et comme preuve de cette nécessité, il ajoute : « Faute d'être suffisamment armés de cette science auxiliaire que peuvent seules conférer une *longue initiation* et une *éducation spéciale*, maints historiens modernes qui s'occupent des écrivains médiévaux donnent le spectacle des plus lamentables méprises. Méconnaissant le sens technique d'un mot ou d'un adage, ils endossent aux scolastiques des théories

acquérir cette science précise de la terminologie des grands auteurs du XIII^e siècle ? Par l'explication accidentelle et la lecture toujours fugitive sinon distraite de leurs textes ? Non, le moyen ne serait pas proportionné à la fin. Ce ne sera, pour la généralité des élèves, que par l'usage personnel et habituel de leur vocabulaire et par conséquent de leur langue, Car, si le jeune étudiant en philosophie n'a jamais pris contact avec les termes philosophiques des grands maîtres qu'à travers le voile d'une traduction, s'il n'a jamais saisi sur les lèvres de son professeur, par les applications qu'il en fait journellement, les nuances multiples qui séparent les diverses acceptations d'une même expression philosophique latine, et si lui-même, guidé par son maître, n'a jamais essayé ses forces à l'emploi de cette terminologie spéciale, se trouvant ainsi privé du profit qu'il aurait tiré de ses fautes comme de ses succès, il est fort à craindre, s'il n'a pas une intelligence d'élite, que sa compétence philologique ne se réduise à des proportions qui côtoient de fort près la négation.

A cette raison j'en ajouterai une autre¹, extrinsèque à la Philosophie, mais d'une importance capitale, puisqu'elle a en vue l'intégrité de la formation classique de nos élèves.

L'usage journalier de latin dans les classes de Philosophie est le couronnement naturel et nécessaire des études d'humanités latines. Personne n'ignore combien une connaissance approfondie de la langue latine contribue puissamment à la formation intellectuelle des jeunes gens, elle qui, dans une si large mesure, concourt à donner au jugement sa rectitude et son ampleur, et au langage son élégance et sa distinction. Aussi l'Eglise, dont la sollicitude s'est toujours appliquée à féconder et à développer tous les germes de vie intellectuelle et morale, tient à ce que ses enfants, à qui Dieu réserve une plus haute culture de l'esprit, soient tou-

bizarres et absurdes et les chargent de fautes qui ne retombent que sur leur propre ignorance ». Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, Froschammer, Erdmann et Werner tombent tous trois dans la même erreur en interprétant la fameuse distinction entre l'« intellect agent » et l'« intellect passif ».

1 — On pourrait ajouter que, dans ces cours élémentaires de Philosophie, il ne faut pas perdre de vue la Théologie. Car bien qu'ils ne soient pas *exclusivement* ordonnés à cette science, ils y sont en fait pour un grand nombre de nos étudiants une préparation immédiate. D'ailleurs, la fondation de nos institutions d'enseignement secondaire a eu pour fin principale de travailler au recrutement du clergé.

jours formés selon ces méthodes traditionnelles qui ont donné à l'Eglise et au monde tant d'hommes éminents par leur science comme par leur dévouement¹.

Or, parmi ces méthodes de formation philologique, la plus efficace est celle de parler la langue qu'on étudie. Et il en est des langues mortes comme des langues vivantes : elles seront toujours languissantes et sans vie dans l'intelligence de ceux qui ont la prétention paradoxale de vouloir les cultiver sans s'efforcer de les parler.

Après tant d'années passées à traduire des auteurs latins, qu'il est en réalité misérable et chétif le bagage latin de nos rhétoriciens qui, pour faire une version ou un thème, doivent à chaque instant feuilleter leur dictionnaire ! Le plus souvent, ce n'est pas chez eux de l'ignorance, mais plutôt une lenteur de la mémoire à réveiller le souvenir des mots qu'ils ont maintes fois rencontrés et traduits. Cette paresse de l'esprit les suit en Philosophie et rend très pénibles leurs débuts dans l'art de s'exprimer en latin : c'est à elle qu'il faut attribuer ces hésitations, ces bégayements, ces constructions embarrassées, ces solécismes et ces barbarismes grossiers qui déparent si fréquemment les premiers discours de nos débutants.

Mais, le commerce qui s'établira en latin entre le professeur et

1 — Il est peut-être à propos de rapporter ici les recommandations que Léon XIII fit aux évêques de France dans son encyclique *Depuis le jour*, le 8 septembre 1899 : « Si, depuis quelques années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat réduisent progressivement l'étude de la langue latine, en supprimant les exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes de nos collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, nous appliquerons volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée et, avec l'apôtre, nous vous dirons, Vénérables Frères : « Gardez-en le dépôt » avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des autres écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imitez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à des barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur, quand les mauvais jours seraient passés. »

S'il parle ainsi des exercices de prose et de poésie, qu'eût-il dit pour défendre les exercices de la parole en latin contre les tendances innovatrices constatées aujourd'hui ?

l'élève fera assez tôt disparaître ces défauts. En écoutant son professeur¹ et en s'efforçant de le comprendre, il se formera insensiblement l'oreille au véritable agencement des phrases ; son esprit s'habitue à l'intelligence rapide des propositions, et sa mémoire, sortant de son engourdissement, saura bientôt manier à son gré et avec facilité les expressions dont elle se sera enrichie. De même, ses efforts pour exprimer ses propres pensées, tentés d'abord sans succès, mais répétés avec persévérance, finiront par vaincre toutes les résistances ; ils seront aussi pour son intelligence et sa mémoire une gymnastique puissante ou elles puiseront cette vivacité et cette sûreté qui constituent l'habitude ; et il verra bientôt les mots et les formes de langage surgir dans son esprit et sur ses lèvres, sans travail et sans fatigue, au moment même où les idées naîtront dans son intelligence.

Alors seulement, le jeune homme sera maître de la langue latine, parce qu'il se la sera assimilée ; alors seulement, il pourra jouir de la lecture des grands maîtres latins, parce qu'en pénétrant sans fatigue les profondeurs de leur pensée, il pourra davantage saisir et goûter l'élégance et les délicatesses de leur langage.

Il importe donc, en matière d'éducation plus encore qu'en toute autre chose, de ne pas donner trop facilement dans ces innovations périlleuses qui consistent le plus souvent à détruire au lieu de perfectionner. Ne méprisons pas les méthodes traditionnelles ; s'il le faut, efforçons-nous de les rajeunir et de les perfectionner ; mais, fidèles à cet adage qui doit être notre mot d'ordre :— *Vetera novis augere*,— ne les détruisons pas.

1 — Il faut supposer ici que le professeur est véritablement à la hauteur de ses fonctions, et que, fidèle à son devoir, il châtie son langage comme il le convient.

SOUVENIRS D'UNE COLONIE PERDUE¹

Les travaux historiques auxquels se dévouent depuis quelques années des savants américains font honneur, assurément, à leur intelligence et à leur patriotisme. La société historique de l'Etat de Wisconsin, dont le siège est à Madison, publiait naguère, sous la direction de M. Reuben-Gold Thwaites, une édition magistrale en 73 volumes des *Relations des Jésuites* et autres documents qui s'y rapportent². En regard du texte français on trouve une traduction anglaise aussi exacte et littérale que possible, consciencieusement contrôlée par des experts. On sait que les éditeurs ont eu le bon esprit de faire collaborer à cette œuvre plusieurs des nôtres, dont l'érudition historique et la familiarité avec les vieux textes français devaient lui assurer une valeur incontestable. Cette démarche témoigne hautement de leur impartialité non moins que de leur sens pratique.

L'œuvre récente du professeur Alvord continue noblement une si louable tradition, en livrant au public les archives judiciaires et autres de ce coin de la Nouvelle-France dont le chef-lieu fut Cahokia. Texte et traduction sont mis en regard l'un de l'autre, et la lecture de ces pièces, sauf quelque phrase révélant des circonstances locales particulières, ou quelque document touchant les relations du territoire avec le pouvoir central de la Virginie, nous donne parfois l'illusion d'assister à quelque procédure de la prévôté ou d'un autre tribunal de Québec, sous la domination française.

Le pays, au reste, avait gardé, même après l'occupation américaine, sa physionomie et ses allures toutes françaises, pour ne pas dire canadiennes, car plusieurs des *habitants* de ce pays étaient nés au Canada et la plupart continuaient à entretenir, avec leurs frères et leurs cousins des bords du Saint-Laurent, des relations sympathiques. En matière de législation, la coutume de Paris y avait été maintenue. A Cahokia, dans la seigneurie des Missions Etrangères (i. e. du Séminaire de Québec), on retrouvait

1 — *Collections of the Illinois State Historical Library*, Vol. II, *Virginia series*, Vol. I, *Cahokia Records*, 1778-1790, ouvrage publié avec une Introduction et des notes par CLARENCE-WALWORTH ALVORD, de l'Université des Illinois, à Springfield, Ill. 1907. Fort volume de CLVI-664 pages in 8°, avec 7 photogravures et une carte contemporaine de l'ancien pays des Illinois.

2 — *The Jesuit Relations and allied documents*.

la même tenure et les mêmes divisions de propriétés que dans la province-mère, avec les maisons bâties à l'extrémité des terres, rapprochées par conséquent les unes des autres de manière à favoriser les relations sociales et les échanges de la charité fraternelle ; les proclamations se faisaient aux portes des églises où l'on aimait à se grouper après la messe, pour y causer de la famille, des récoltes, du commerce, de tous les intérêts communs.

Pour l'avantage de ceux de nos lecteurs qui connaissent moins cette page collatérale de notre histoire, il convient de définir en quelques mots la situation de ce pays, de rappeler en passant quelques traits de sa physionomie, quelques événements qui s'y déroulèrent vers la période dont M. Alvord a eu l'heureuse idée de publier les documents.

On sait que, par le traité de Paris, en 1763, la France avait cédé à l'Angleterre, avec le Canada proprement dit, les pays du nord-ouest, y compris le territoire des Illinois, situé sur la rive gauche du Mississipi, la région à l'ouest de cette même rivière, appelée Haut-Louisianais, restant sous la domination des Espagnols, alors maîtres de la Louisiane proprement dite. Le pays des Illinois était placé sous le régime militaire dont le centre était New-York. Par l'Acte de Québec (1774), ce territoire fut remis à la province de Québec, en attendant qu'il passât sous le drapeau étoilé, ce qui ne tarda pas à arriver. En effet, les Américains de l'Est, attirés par l'intérêt de la traite et du commerce, y avaient laissé des représentants qui préparèrent la population française à accepter la séparation de l'Angleterre et du Canada. Le chevalier de Rocheblave, qui, de 1776 à 1778, y représenta l'autorité britannique à titre de commandant militaire et de juge, ne fut pas appuyé, comme il aurait dû l'être, par le gouvernement de Québec. Il ne put, par conséquent, réagir, comme il l'eût voulu, contre la tendance des Français à l'indépendance. La masse des habitants et plusieurs notabilités étaient favorables au pouvoir anglais. Mais, en revanche, l'abbé Gibault, qui, pendant de longues années, représenta dans ce pays l'évêque de Québec, comme missionnaire et comme vicaire général, favorisait le changement d'allégeance de ses ouailles. C'est, du moins, l'opinion courante aux Etats-Unis, où il est décoré du titre de « prêtre patriote » et où il est question de lui dresser une statue dans l'Etat de Wisconsin. M. Alvord rend hommage à la loyauté et au discernement du commandant de Rocheblave.

George Rogers Clark, qui s'empara de ce territoire en 1778, y établit le gouvernement civil. La série des documents publiés par M. Alvord commence à la même date. Malgré les efforts de Clark et de Todd, son successeur, pour ménager leurs nouveaux compatriotes, ceux-ci ne tardèrent pas à gémir des exactions imposées par la levée et l'entretien des troupes, dont le gouvernement de la Virginie laissait trop volontiers les frais à leur charge. Il s'en suivit une pénurie de vivres qui, avec la dépréciation de la monnaie officielle, leur infligea des pertes considérables et leur fit trouver bien onéreuse leur allégeance nouvelle.

Il n'est donc pas étonnant que, fatigués du joug des Virginien, les colons français des Illinois accueillissent avec joie l'officier de la Balme, lorsque, en 1780, il vint leur proposer de le suivre à la conquête du Détroit et puis du Canada. Il leur promettait l'appui de ce même roi de France qui avait envoyé des vaisseaux et des troupes pour aider les Américains dans la conquête de leur indépendance. Ce plan, il le proposait avec la sanction de la Luzerne, ambassadeur français à Philadelphie, de Lafayette et de Washington. Celui-ci désirait ainsi masquer son intention d'attaquer New-York et comptait qu'une telle manœuvre engagerait les Anglais à rappeler leurs troupes au Canada. Dédaignant les Américains comme alliés, et gagnant à leur cause les sauvages restés amis de la France, une poignée de soldats de Cahokia, de Kaskaskia et des autres postes s'élancèrent aveuglément à la suite de la Balme. Ils marchaient sous le drapeau fleurdelisé et ils caressaient l'espoir naïf de rendre le Canada à la France. Après avoir attaqué avec succès le poste des Miamis, de la Balme fut à son tour assailli et tué par les Indiens. Une troupe dirigée en même temps de Cahokia sur Saint-Joseph sous les ordres de Hamelin fut défaite et, à l'exception de trois survivants, entièrement massacrée. Ce fut la dernière tentative de nos compatriotes des Illinois pour se réunir à leurs frères du Canada.

Monsieur Alvord, dans sa magistrale Introduction, trace quelques tableaux charmants de ce pays fertile et enchanteur ; il décrit les mœurs de ses habitants avec une impartialité qui lui fait honneur et il rend également justice à leur caractère paisible et à leur esprit religieux. Pareille attitude est propre à dissiper les préjugés de quelques écrivains, moins favorisés que lui peut-être par la connaissance des documents authentiques, ou acceptant sans examen les relations de contemporains peu scrupuleux ou moins soucieux de rendre justice à des étrangers.

Un écrivain pourtant fort sympathique à notre race, l'ex-président Roosevelt n'a pas échappé à pareille erreur de jugement. Dans un récent ouvrage historique ¹, il donne à entendre que le tribunal de Cahokia condamna à une mort cruelle deux esclaves nègres pour seul crime de sorcellerie, et il y voit une preuve évidente de l'influence de la superstition.

A cette époque (1779), écrit M. Roosevelt, que nous traduisons fidèlement, les créoles (des établissements de Cahokia et de Kaskaskia sur la rivière Mississippi) furent saisis, comme par une épidémie subite, de la crainte que leurs esclaves nègres ne tentassent de les ensorceler et de les empoisonner. Plusieurs d'entre ces noirs furent appréhendés, subirent leur procès, et, en juin, furent condamnés à mort. Un des deux, nommé Moreau, fut condamné à être pendu en dehors de Cahokia. L'autre, un esclave de Kaskaskia, eut un sort plus cruel. Il fut condamné à être enchaîné à un pieu au bord de l'eau, et puis à y être brûlé vif et ses cendres dispersées. Ces deux sentences et l'ordre qui fut donné de les exécuter sans délai nous révèlent un chapitre bien sombre de l'histoire primitive des Illinois. Il paraît étrange que, dans les Etats-Unis, trois ans après la déclaration de l'indépendance, on ait pu brûler et pendre des hommes pour sorcellerie, en conformité avec les lois et la décision du tribunal compétent. Le fait que la victime, avant d'être livrée aux flammes, fut obligée de faire « amende honorable » à la porte de l'église catholique, démontre que le prêtre acquiesça, pour le moins, à la décision. Le reproche qui s'adresse justement aux Puritains de la Nouvelle-Angleterre du dix-septième siècle, doit également s'appliquer aux Français catholiques des Illinois du dix-huitième siècle.

N'en déplaise à l'éminent écrivain, les deux esclaves nègres, Moreau et Manuel, ne furent pas condamnés pour le seul crime de sorcellerie, mais pour meurtre et empoisonnement.

Quelques membres de la famille Nicolle, dit M. Alvord ², étaient tombées malades, et étaient morts dans les circonstances les plus suspectes, et il arriva plusieurs morts subites de blancs et de noirs qui, selon toute évidence, avaient été causées par l'empoisonnement... On commença devant la Cour de Cahokia une enquête sur la mort des Nicolles. Cette enquête ne fut terminée qu'en juin, alors qu'il fut prouvé que certains esclaves, dont deux étaient particulièrement coupables, avaient empoisonné nombre de blancs ainsi que plusieurs nègres.

Ce récit de l'historien Alvord, il le confirme par le texte même (original et traduction) du procès-verbal de la Cour reproduisant

1 — *The Winning of the West*, part III, *The War in the North West*, New-York 1906, cité par *The Catholic Fortnightly Review* (15 sept. 1907), qui se range, au moins partiellement, à l'avis du Président historien.

2 — *Introduction*, p. XLVIII.

la déclaration des témoins et le jugement du tribunal ¹. Il n'y est pas question de sorcellerie, mais de meurtre par empoisonnement. M. Roosevelt fait donc erreur, quand à la suite d'un autre historien ², il affirme que les deux nègres en question furent mis à mort pour crime de sorcellerie (voudouisme) ³. Que les condamnés eussent été coupables de ces pratiques diaboliques, c'est plus que probable. Il était donc juste que, voulant mourir réconciliés avec le bon Dieu et réparer leur scandale, ils fissent « amende honorable à la porte de l'église catholique ». On n'a pas le droit d'inférer de là que le prêtre acquiesça à leur mise à mort pour crime de sorcellerie.

Le rapprochement de ces exécutions avec celles des sorcières blanches immolées au fanatisme des puritains de la Nouvelle-Angleterre n'est pas plus justifiable.

Quant à la barbarie de la sentence portée contre celui des deux esclaves qui fut condamné au bûcher, elle était autorisée par la loi de la Virginie d'où relevait Cahokia. D'ailleurs, celui qui en sanctionna le mandat, bien que, dès le lendemain, il s'en repentît et voulût commuer la peine du feu en celle de la pendaison, n'était pas d'origine française.

M. Alvord a, dans une page admirable de clarté et d'équité, résumé les alternatives de joie et de malheur par lesquelles passèrent les Français des Illinois, avant de se fondre dans le grand tout américain.

Depuis que Clark, écrit-il ⁴, avec ses Virginiens à peine vêtus, les avait surpris dans cette nuit de juillet, 1778, le sentiment du peuple des Illinois avait passé par mainte phase à l'égard des Américains. Ils s'étaient d'abord réjouis de ce que enfin ils allaient goûter de cette liberté qui avait été l'objet de leurs rêves. Puis suivirent quelques mois de paix sous le régime pacifique de Clark, pendant lesquels les Français se dépouillèrent littéralement de leurs biens pour fournir le nécessaire aux troupes et pour promouvoir la cause à laquelle ils s'étaient ralliés. Peu après, vinrent les jours d'anxiété quand le vandalisme des troupes et le doute touchant l'indemnité pour leurs biens enlevés les rendirent plus tièdes. Ils accueillirent Todd avec son gouvernement civil comme le prophète d'une ère nouvelle. Todd avait failli et les

1 — Pages 13 et suiv.

2 — MASON, *Chapters from Illinois History*. Note empruntée à M. Alvord.

3 — Culte infâme, encore en usage chez les nègres d'Haïti. (Voir à ce sujet l'étude si instructive du R. P. Alexis, Capucien, *Nouvelle-France*, décembre, 1908, p. 569.

4 — *Introduction*, p. CIII.

avait livrés à l'autorité militaire, et Montgomery ¹ avait si bien réussi à les intimider qu'ils ne pouvaient guère lui résister. De la Balme les avait réveillés par l'espoir nouveau de retourner encore une fois sous la domination de la France, et lui aussi avait failli. Mais l'orgueil de leur nom français avait été stimulé, et depuis ce moment leur opposition aux Virginiens avait été plus accentuée. Le nombre des troupes aux pays des Illinois sous Rogers n'était pas considérable, de sorte que, de ce côté, leur audace n'avait guère à redouter ; mais leur longue lutte contre la pauvreté et la tyrannie avait affaibli leur courage, et bon nombre d'entre eux commençaient à se tourner vers l'Angleterre, dont ils avaient si facilement répudié l'allégeance, comme s'ils pouvaient espérer protection de sa part.

Ce sentiment ne se manifestait guère activement, et se bornait plutôt à une attitude d'expectative indifférente. Les Anglais du Détroit, qui s'en étaient aperçus, auraient pu exploiter avec succès ces dispositions. Mais leurs tentatives de ralliement, faute de tact et de diplomatie, échouèrent complètement, et la reddition de Cornwallis, à Yorktown, 1781, en portant un coup fatal au prestige des armes britanniques dans la Nouvelle-Angleterre, confirma l'Ouest dans son indépendance et scella le sort de nos frères du « fonds américain ».

M. Alvord doit prochainement publier un volume compagnon de celui-ci, où il se propose de faire pour les archives de Kaskaskia, autre poste célèbre des bords du Mississipi, en aval de Cahokia, ce qu'il a accompli pour ce dernier. Nous lui souhaitons un succès au moins égal à celui qu'il vient de remporter.

L. LINDSAY, p^{tre}.

UNE NOUVELLE FRANCE

Je viens de lire un livre merveilleux. C'est l'histoire d'une colonie française que nos lecteurs canadiens n'auront, sans doute, aucune peine à reconnaître.

Cette colonie fut fondée par un homme qui s'est illustré autant par son génie administratif que par ses talents militaires, et que l'histoire considère comme l'une des plus pures gloires de la

1 — Le colonel Montgomery se rendit odieux aux habitants des Illinois par ses exactions et ses mesures tyranniques, et sa tactique fut fidèlement suivie par son successeur le capitaine Rogers.

France. Ses premiers habitants furent des gens choisis, des cadets de familles, officiers de nos vieux régiments, dont les descendants ont conservé jusqu'à nos jours les traditions de noblesse et de foi de l'ancienne monarchie.

Pendant toute la durée du dix-huitième siècle ils prirent une part active aux guerres entre la France et l'Angleterre, et firent éprouver à cette dernière des pertes qu'on évalue à trois cent millions de livres.

Malheureusement le moment vint où la France épuisée perdit la maîtrise de la mer et où les flottes de la Grande Bretagne dominèrent seules sur l'Océan.

Ce fut la ruine de la colonie.

Elle ne comptait à cette époque pour la défendre que 900 soldats réguliers et 3000 miliciens. Une flotte anglaise de soixante-seize voiles, portant 23,590 soldats, fit une descente à quelques milles de la citadelle et s'approcha prudemment des Français. Repoussés par deux fois, avec perte de plus de trois cents hommes, parmi lesquels le général en chef blessé, les Anglais auraient été, peut-être, obligés de se rembarquer, lorsque apparut devant le port une flotte nouvelle qui enleva aux assiégés leur dernier espoir.

Il fallut se rendre.

Mais l'ennemi, rempli d'admiration pour nos héros, leur accorda la capitulation suivante, la plus belle, au témoignage de Napoléon, qui ait jamais été signée :

Article I.—Les troupes et les autorités civiles ne seront point prisonnières de guerre ; elles seront transportées en France aux frais du gouvernement britannique.

Article VII.—Les propriétés des habitants, quelles qu'elles soient, seront respectées.....

Article VIII.—Les habitants conserveront leur religion, leurs lois et leurs coutumes ;

Dans le cas où il s'élèverait quelques difficultés dans l'interprétation des articles précédents, ils seront interprétés en faveur du gouvernement français.

Voilà qui était clair et ne pouvait prêter à aucune fausse interprétation ; cependant les Anglais ne devaient pas tarder à éluder peu à peu toutes les clauses de ce traité.

Sous le gouvernement français, en effet, il avait existé pour l'administration du pays une Assemblée coloniale. Le nouveau gouverneur anglais se garda bien de la rétablir. En 1825, et plus

tard en 1832, on institua une espèce de Conseil dont tous les membres étaient nommés par le gouvernement et n'avaient, d'ailleurs, que voix consultative. C'était la création de l'Oligarchie et du *Family Compact*, qui eut pour résultat, à cette époque, un soulèvement unanime de la population française. Le gouvernement anglais, effrayé, fut alors obligé de se montrer un peu plus libéral. Mais ce fut pour peu de temps, car il avait juré la ruine de la race vaincue.

En 1847, la langue française fut abolie dans les tribunaux. Depuis quelque temps déjà l'anglais dominait dans les écoles, dans les collèges, et même dans les couvents. Le gouvernement, tout en affectant de respecter la liberté religieuse, faisait par voie diplomatique les plus grands efforts pour imposer aux catholiques un clergé de langue anglaise.

Tous ses efforts échouèrent misérablement, et l'on peut dire que la persécution ne fit qu'activer la flamme du patriotisme qu'elle prétendait éteindre.

Ainsi s'écoula le dix-neuvième siècle tout entier.

La lutte semblerait terminée actuellement, puisque la colonie est en possession d'un régime constitutionnel relativement acceptable, et l'on pourrait dire que la cause est définitivement gagnée pour la race française, si les flots d'une immigration d'un caractère peu rassurant ne menaçaient de tout submerger et ne constituaient, de fait, un danger terrible pour l'avenir de la colonie.

Quelques lecteurs seront peut-être tentés de trouver dans ce qui précède plusieurs traits de ressemblance avec l'histoire du Canada. Il n'en est rien : c'est l'histoire de l'île de France, appelée actuellement l'île Maurice, que je viens de résumer d'un ouvrage tout vibrant du plus ardent patriotisme¹, ouvrage que j'ai lu d'un trait, et que je vous conseille de vous procurer au plus vite.

1 — *L'île de France contemporaine*, par HERVÉ DE RAUVILLE. N^{lle} librairie nationale, 85, rue de Rennes, Paris.

PAGES ROMAINES

LA XXII^e LÉGISLATURE.—LES ORPHELINS DE SICILE ET DE CALABRE

A peine l'Italie vient-elle de se remettre des émotions de la catastrophe de la Calabre et de la Sicile, qu'un décret royal, en date du 9 février, en licenciant la Chambre des Députés dont le mandat ne devait expirer que l'automne prochain, la livre de nouveau à l'agitation des luttes électorales.

Avec la disparition de la Chambre dissoute finit la XXII^e législature italienne. Depuis le commencement du régime parlementaire en Italie, nulle Chambre n'avait eu comme la dernière un nombre aussi grand de séances et des travaux aussi variés. Douze cents projets de loi furent soumis à ses examens; 230 parmi eux étaient de l'initiative parlementaire de la Chambre elle-même; une vingtaine venaient du Sénat.—Parmi les plus importantes discussions qui l'agitèrent, celle relative à l'instruction religieuse fut sans contredit la plus vive. Pour la première fois, on posait ou on essayait de poser la question de la fonction laïque de l'Etat.

On ne saurait reprocher aux députés licenciés de ne pas avoir réclamé la lumière sur les faits dont le contrôle leur était confié, ou sur les projets qui leur étaient fournis, car la statistique des sessions enregistre 4305 interrogations. Cela fait supposer ou des esprits lents à comprendre, ou des projets de loi à chausse-trappe qu'il fallait démasquer, ou une somnolence générale qui, éveillée trop souvent, voulait cependant se rendre compte de ce qui s'était dit pendant l'état léthargique. Mille interpellations, adressées naturellement aux ministres, vinrent leur rappeler que l'arbitraire ne leur est pas permis. Enfin, par 41 demandes d'autorisation de poursuites, la justice vint prouver une fois de plus que ceux qui font les lois ne sont pas les premiers à se soumettre à leurs rigueurs. Les électeurs envoyèrent 464 pétitions à la Chambre et la plus remarquée de toutes fut, sans contredit, celle qui réclamait pour la femme le droit de vote. Je ne sais si on a relevé le nombre de ces votes anonymes, escamotages quotidiens dans les annales parlementaires, et par lesquels les présents votent pour les absents, sans naturellement se soucier de leur opinion sur la question proposée. Ils durent être journaliers, car en des séances qui furent si multipliées on ne trouve que 55 scrutins publics à vote personnel. C'est regrettable pour la psychologie. Grâce à l'un d'eux, on a constaté une fois de plus à quoi tient une conviction. L'un des scrutins publics avait pour objet la liste civile de la maison royale: c'était une belle occasion pour faire un geste démocratique. Certain député n'y manqua et il vota contre le crédit. A quelque temps de là, sous le ministère Sonnino, un portefeuille ministériel lui fut offert par le roi, et rarement on vit empressement plus complet à s'associer à un gouvernement combattu auparavant, ni servilité plus grande à l'égard d'un souverain auquel on avait refusé l'argent. Quelle puissance, l'assiette au beurre!

Pour achever le bilan de la XXII^e législature, disons que cinq crises ministérielles en ont marqué les étapes. Inaugurée par le ministère Giolitti, elle est aujourd'hui clôturée par lui, après un intervalle qui a permis à d'autres gouvernants de diriger, de se lasser et de s'en aller.

Pourquoi, tandis que la Chambre était viable jusqu'en novembre prochain, est-elle dissoute en ce moment? La réponse pourrait se donner dans la con-

formité à une tradition qui veut que les Chambres italiennes soient généralement congédiées avant que leur temps légal soit achevé. Dans son rapport au roi Victor-Emmanuel, Giolitti en donne plusieurs autres. « D'une part, dit-il, les luttes électorales, commencées déjà depuis longtemps, deviendraient préjudiciables au pays, si elles étaient continuées pendant neuf mois encore ; de l'autre, la catastrophe de Sicile, en éveillant les nobles sentiments de la population, a fait taire les dissensions. N'est-ce donc pas le moment de profiter de l'accalmie pour demander au pays d'élire de sages représentants ? »

En face de la convocation générale des électeurs, le Vatican a renouvelé ses anciennes instructions : 1° le *non expedit*, en tant que règle générale, est absolument maintenu, et le *non expedit* interdit aux catholiques, vu la situation, d'être électeur ou élu ; 2° les exceptions à la règle générale ne peuvent être que des cas particuliers et exceptionnels ; 3° les dispenses ne peuvent en être accordées que par les évêques et dans les seuls cas où il s'agirait d'empêcher ceux qui, par leurs opinions, constituent un danger pour la religion ou la société, à devenir membres du parlement. En d'autres termes, le Vatican admet que sa pensée soit concrétisée sous cette double formule : « *Cattolici deputati, si—deputati cattolici, no.*—Des catholiques députés, oui ; des députés catholiques, non ».

Cette défense est la protestation du droit renouvelée à chaque changement de législation contre l'Italie qui, après avoir dépouillé le Pape, demanderait aux catholiques de venir officiellement lui prêter main forte pour administrer le bien volé.

*
* *

Au reste, serait-ce l'heure de tendre la main au gouvernement italien pour l'aider dans ses embarras intérieurs, quand, à l'occasion des tremblements de terre siciliens, il a paralysé la charité des catholiques et favorisé les protestants ? Il s'agit de jeunes orphelins qui ont été abandonnés à ceux-ci et refusés à celle-là. Grâce à la complicité gouvernementale, les régions sinistrées ont été battues d'une façon continue par des émissaires des sociétés protestantes, qui voyageaient sous des noms mensongers pour emporter orphelins et jeunes filles et profiter de leurs malheurs à l'effet de fournir des recrues à l'hérésie. L'effronterie de ces messieurs, soutenue par les puissances du jour, est allée jusqu'à demander que les emplacements des églises catholiques détruites leur fussent concédés pour y construire des salles et des chapelles évangéliques. Et tandis que toutes les facilités étaient accordées aux protestants, on refusait au Pape le droit d'assumer la tutelle des jeunes orphelins auxquels il offrait tout le bien-être du présent et dont il garantissait l'avenir. Au milieu des plus affreux cataclysmes les ennemis de Dieu ne désarment point.

L'hypocrisie a tellement couvert les manœuvres antireligieuses dont les orphelins ont été les victimes, que la *Corrispondenza Romana*, dont on connaît le caractère officiel, a cru devoir la démasquer publiquement par les lignes suivantes qu'on ne saurait résumer et qui appartiennent à l'histoire :

. QUESTIONS CLAIRES

« Ces questions, nous les adressons loyalement au patronage national *Regina Elena* qui, jusqu'à présent, n'a fait que donner des démentis indi-

rects et vagues, insuffisants pour faire sur cette affaire mystérieuse la pleine lumière que nous attendons plutôt d'une réponse claire et complète aux trois questions suivantes :

1° Il est certain que les Vaudois ont accaparé des enfants avant la constitution légale de la tutelle du patronage national. Celui-ci entend-il réclamer à leurs accapareurs tous les orphelins sur lesquels il a droit de tutelle, afin qu'ils soient restitués selon la justice, oui ou non ?

2° Les accusations, confirmées par leurs auteurs, maintiennent que les Vaudois ont accaparé les enfants avec le consentement du patronage national. Celui-ci répond qu'il n'a jamais eu l'occasion ni d'accorder, ni de refuser rien de semblable, n'ayant reçu aucune requête à ce propos, et ignorant totalement le fait.

Ces paroles signifient que le patronage national n'a eu aucune demande de Vaudois, se présentant comme Vaudois ; mais est-il certain de n'avoir eu aucune demande ou accordé aucune autorisation à des Vaudois plus ou moins dissimulés sous une étiquette plus ou moins neutre ? Les mots « ignorant totalement le fait » veulent dire qu'alors le patronage national ignorait la dissimulation supposée d'accapareurs Vaudois ; mais signifient-ils aussi que, aujourd'hui, après enquête convenable, le patronage national peut dire qu'en toute loyauté il ignore le fait ? Et si, aujourd'hui, il ne l'ignore pas, ou s'il n'a pas fait la susdite enquête, entend-il la faire et aviser, oui ou non ?

3° Le patronage national fait savoir que, « pour les mineurs privés d'un seul de leurs parents, ou dont le grand-père vit encore, ils ne sont aucunement soumis à l'autorité, au droit de tutelle et de placement du patronage national, lequel, pour cette catégorie d'enfants, dispose seulement d'une somme pour les secours matériels. » Supposons que les Vaudois aient accaparé de ces orphelins et demandent au patronage national des secours matériels pour les soutenir ; le patronage entend-il refuser un secours qui serait une complicité pour la continuation de ce fait indigne, oui ou non ?

Voilà trois questions précises, complètes, loyales, que nous, citoyens italiens, nous adressons au patronage national *Regina Elena*, au nom de tous nos compatriotes, et ils se comptent par millions, qui pensent comme nous, au moins sur ce point.

Ne faisons pas les naïfs

« Ce n'est pas l'heure vraiment ! »

Les organes indirects du patronage national ont fait connaître sa grande surprise de ces accusations si absurdes, adressées à une institution parfaitement laïque, incolore comme l'eau pure en fait de religion et de politique. Catholiques ? Vaudois ? Mais, qu'en sait-il lui, le pauvre ? Tous peuvent avoir compris déjà que la fameuse neutralité anticléricale qui, en Italie et en France, tire son profit de nos dommages, la vraie et honnête neutralité aurait voulu que du patronage national ne fussent pas exclus les représentants compétents des catholiques, comme n'en furent pas exclus, oh ! non ! les très compétents représentants des francs-maçons et autres anticléricaux.

La vraie et honnête neutralité ne permet pas de renouveler le jugement de Salomon : partager un enfant pour en donner la moitié à la vraie mère et l'autre moitié à la fausse. Elle ne consiste pas à dire : « Donnons tant d'enfants aux catholiques et tant aux protestants » ; parce que c'est une injustice révoltante de donner les enfants aux anticatholiques.

La neutralité vraie et honnête ne consiste pas à se préparer à ne donner

aucune instruction religieuse aux enfants recueillis par le patronage national, sous prétexte que les parents ne sont pas là pour réclamer cette instruction, et que le patronage ne peut la demander, parce qu'il est «areligieux.» Nous savons de très bonne source que tel est le truc que les influences maçonniques habituelles se préparent à essayer, an nom, bien entendu, de la liberté et de la neutralité religieuse.

« Ne faisons pas les naïfs. »

Fidèle à cette invitation, l'Union populaire des catholiques italiens a entrepris une vaste agitation dans tout le pays, en tenant des *meetings* et des réunions privées pour expliquer au peuple la gravité du fait, pour y montrer la violation des lois de l'Etat touchant les droits des parents, et susciter d'universelles protestations dont la teneur exprimée sous forme d'adresses, de télégrammes, est envoyée au patronage de l'œuvre nationale *Regina Elena*, au président des ministres, aux députés, aux maires des communes.

L'accaparement dont sont l'objet les pauvres orphelins de la part des Vaudois et du patronage national *Regina Elena*, n'est-il pas un crime épouvantable qui rappelle le *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra*? Dieu marqua Caïn du signe de fraticide : il n'avait enlevé que la vie corporelle à son frère. Quels sceaux de réprobation porteront ceux qui veulent dépouiller les petits pauvres de la seule chose qui leur reste : l'espérance en Dieu ? *Turbabuntur a facie Patris orphanorum*, dit autrefois David.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

PIERRE-GEORGES ROY.—I. *La famille Adhémar de Lantagnac* ; II. *La famille de Mariauchau d'Esgly* ; III. *La famille Jarret de Verchères*. In 8° tirage à 100 exemplaires, Lévis, 1908.

I. La famille de Lantagnac, dont l'unique fils qui atteignit l'âge d'homme suivit la carrière des armes, donna au cloître six religieuses, dont deux chez les Ursulines de Québec.

II. La famille de Mariauchau d'Esgly, donna, comme on le sait, à l'Eglise de Québec, son premier évêque d'origine canadienne. Cette famille, dont le nom ne se retrouve plus au Canada, compte cependant des descendants par ses alliances.

III. Les Jarret de Verchères, par le nombre et la distinction de leurs alliances, occupent une plus large place encore dans l'histoire de la Nouvelle-France. La vaillance surhumaine de la jeune héroïne Marie-Madeleine de Verchères, qui, âgée seulement de quatorze ans, défendit un fort contre une bande d'Iroquois, suffit, à elle seule, pour illustrer à jamais cette famille. On lira avec intérêt, à la fin du travail de M. Roy, la relation de ce fait qui semble plutôt légendaire, mais qui est confirmé par la Potherie, et mieux encore, par le jésuite Charlevoix.

L. L.

Prière aux abonnés qui ne conservent pas la collection de la "NOUVELLE-FRANCE" de nous envoyer, avec la note des frais, les livraisons suivantes : 1903, mai, juillet ; 1904, octobre ; 1905, janvier ; 1907, mai, septembre, novembre ; 1908, mars, juillet.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

F. A. VUILLERMET, *Soyez des hommes*. A la conquête de la virilité. In-8°, 336 pages. Librairie P. Lethielleux, Paris, 1908, 3 frs.

Le R. P. Vuillermet s'est choisi comme champ d'apostolat la jeunesse chrétienne et celle qui ne l'est pas encore, mais veut au moins réfléchir. N'a-t-on pas dit que dans les jeunes se trouvent tous les motifs de craindre ou d'espérer? C'est donc faire œuvre pie que de donner aux âmes de bonne volonté les conseils qui leur permettront d'acquérir de bonne heure les caractères de la virilité.

Aussi bien, c'est une chose banale tant elle est ressassée: il n'y a plus d'hommes! Tous les âges et toutes les conditions semblent obéir à deux principes inviolables: le plus de jouissance possible et le moins d'effort possible! Nous admettons avec l'auteur qu'il faut attribuer la cause de cette vraie déchéance à l'organisation politique de la France; mais, en toute justice, nous devons chercher plus loin la cause de cette paresse spirituelle et intellectuelle: dans l'âme elle-même. Quels services peuvent rendre à l'Eglise des gens qui n'ont d'autre idéal que de perpétuels et savants compromis entre le devoir et le plaisir? Quels services rendront-ils à la société, eux qui abhorrent l'abnégation, l'effort sous toute forme et considèrent « un rond-de-cuir » comme le but suprême de leur ambition?

Le remède, le seul, c'est de donner ou de rendre à leur volonté l'énergie qu'elle n'a pas. C'est de doter la génération qui surgit de cette faculté maîtresse qui a toujours fait dans le cours des siècles les grands hommes et les vrais chrétiens. Et ce malgré les passions et les séductions du monde.

Il y a dans ce petit livre des chapitres comme: Peut-on devenir un homme de caractère?—La connaissance de soi-même—L'esprit d'initiative, qui seront pour tous les jeunes gens bien nés une source de pensées nobles et grandes. Ces pages au cachet vraiment littéraire seront toujours lues avec plaisir et jamais sans profit.

Nous osons espérer que le Rév^d Père donnera tôt ou tard à ces excellentes idées leur plein développement, et à toutes ces citations leur vrai correctif, en indiquant les grands moyens surnaturels par lesquels la volonté acquiert l'énergie nécessaire à la vertu. Ce jour-là nous en serons d'autant plus heureux que ce petit livre nous aidera à faire non seulement des hommes, mais de vrais chrétiens.

fr. A.

A nos abonnés des Etats-Unis et du Canada.

Le prix d'abonnement pour les Etats-Unis est toujours de \$1.25. L'addition de 25 cents représente les frais de poste qu'il nous faut payer en vertu des derniers règlements. Prière instante de payer par *mandat postal* ou *mandat express*. Tout chèque sur une banque américaine, ou une banque canadienne qui n'a pas de succursale à Québec, doit être majoré de 15 cents pour frais d'encaissement. Autrement, nous subissons une perte d'autant, qui, à force de se répéter, et vu l'extrême modicité du prix d'abonnement en comparaison des frais de publication, rend notre pénurie encore plus dure à supporter.

L'ADMINISTRATION.

Directeur-propriétaire L'abbé L. LINDSAY